

RAPPORT D'ACTIVITE Année 2015

Association ENSEMBLE

1, rue du Docteur Archambault

BP 11 010 – 54521 LAXOU

03 83 92 50 20 – contact@asso-ensemble.fr

www.asso-ensemble.fr

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	4
2015 EN CHIFFRES	6
LE LOGEMENT ACCOMPAGNE	8
Le Logement Associatif	9
Les Résidences d'Accueil et la Pension de Famille	19
La Pension de Famille de Lunéville	20
La Résidence Colombé	28
La Résidence Chevert	35
Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile	43
LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)	52
Le GEM de Nancy	54
Les Amarres à Nancy	55
La Maison et son Jardin à Saint Max	61
Le Point d'Accord à Varangéville	65
Le Coucou à Neuves-Maisons	68
Le GEM du Val de Lorraine	70
Oxy-gem à Pont-à-Mousson et Le Val' Heureux à Frouard	71
LES ATELIERS ARTISTIQUES	76
LE DISPOSITIF LOTUS	78
L'ESPACE SANTE	84
LES SERVICES GENERAUX (direction, administration, comptabilit	·é)88
PERSPECTIVES 2016	90

RAPPORT MORAL

2015 a été marquée par une vie associative riche, forte d'une équipe de salariés impliqués dans nos projets de territoire, projets qui nourrissent l'envie de construire et d'accompagner l'avenir.

Des projets qui se construisent grâce à de solides partenariats

L'année 2015 a été marquée par le renforcement de notre partenariat avec le Centre Psychothérapique de Nancy. De nombreux mois de travaux et de rencontres nous ont en effet permis de renouveler notre convention pendant que nous accroissions l'offre de logements sur le territoire du Grand Nancy. Ce travail, c'est une confiance qui se nourrit et ne se satisfait pas du passé mais projette et imagine les réponses de demain. La loi Santé et Territoire aura sans doute des effets sur notre partenariat, dans un environnement où se redessinent la carte et les coopérations sanitaires à l'échelle d'une Grande Région qui vient de naître.

Le partenariat associatif est en outre une force pour faire mieux et plus au profit d'une citoyenneté réconciliée : l'UNAFAM et l'AFTC sont des acteurs associatifs avec qui nous partageons notre ambition de créer ensemble des réponses co-construites aux problématiques des personnes que nous accompagnons. Merci à leurs bénévoles et à leurs salariés, qui nous enrichissent dans cette aventure quotidienne.

Par ailleurs, les acteurs du logement pour tous, et notamment Batigère, la Société Lorraine d'Habitat et l'OPH de Lunéville qui nous accompagnent dans la construction de nouvelles réponses, sont de précieux partenaires réactifs et à l'écoute pour innover avec nous dans les territoires. Je voulais leur dire merci pour leur confiance, dans une période où la différence n'est pas toujours accueillie chaleureusement à côté de chez soi.

La création de 2 nouveaux lieux d'accueil du GEM de Nancy

Le mouvement et l'adaptation, c'est la vie. Les GEM et leurs Présidents que nous accompagnons sont les symboles de ce dynamisme dans les territoires où l'association Ensemble sème et accompagne cette vitalité du mieux-être et du mieux vivre ensemble. En 2015, deux **nouveaux lieux d'accueil**, à Neuves Maisons et à Varangéville, sont venus enrichir ce dynamisme. L'implication des villes, nos partenaires de proximité, est un élément central pour construire ces projets.

Le développement de notre Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Notre **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile** a poursuivi son évolution. L'accroissement des demandes met en lumière les besoins d'accompagnement, dans le but de permettre aux personnes en situation de handicap psychique de mener une vie autonome, sociale et citoyenne. Aussi, la diminution des aides accordées dans le cadre des Plans de Compensation du Handicap annoncée par le Conseil Départemental présente-t-elle un risque réel pour ces personnes de ne pouvoir se maintenir dans leur logement et, par la même, de mettre à mal les principes défendus par la loi de 2005. A nous d'être vigilants et d'alerter systématiquement les instances départementales lorsque nous

observons la naissance de difficultés liées au maintien dans le logement. A ce sujet, je tiens tout particulièrement à remercier le travail de veille et de coordination réalisé par Vincent Harel, animateur du Collectif Handicap 54, qui permet aux acteurs du handicap d'avancer et de construire ensemble.

Parce que nous posons un regard critique sur notre activité et que nous avons le souci de la faire évoluer qualitativement, 2016 sera une année importante pour le SAAD puisque nous en réaliserons **l'évaluation** interne. Cette démarche a pour but de nous permettre d'améliorer les modalités et le contenu de notre accompagnement.

Du mouvement au sein de l'équipe du siège

La gouvernance de notre association a vécu une année de mutation forte, notamment par l'arrivée de notre nouvelle comptable, Stéphanie GROSDIDIER, puis de notre nouvelle directrice, Aude SIMERMANN. Elles ont déjà marqué l'association par leur attachement à nos valeurs et leur implication soutenue pour piloter la professionnalisation et l'organisation des services, dans un contexte économique exigeant.

Quant à l'avenir.....C'est penser aujourd'hui à la vieillesse des personnes qui sont nos adhérents, nos locataires, nos résidents, les personnes qui vivent et font vivre les lieux d'accueils. La nouvelle loi sur l'adaptation de la société au vieillissement est un atout pour renforcer le vivre mieux dans ses habitudes et son cadre de vie. Elle vise à mieux :

- > Anticiper et prévenir la perte d'autonomie
- > Adapter la société au vieillissement
- > Accompagner la perte d'autonomie

L'accompagnement à la perte de l'autonomie est renforcé par un meilleur droit à l'information et au respect de la dignité des personnes, de leur intégrité, de leur vie privée et leur intimité dans le cadre d'une sécurité juridique renforcée.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un meilleur partage des décisions autour d'un diagnostic et d'une programmation coordonnée des financements et des actions individuelles. Une nouvelle conférence des financeurs est créée, sous la présidence du Département, avec une représentation des communes mais également des retraités, des services de l'Etat et des caisses de retraite. La mise en place d'un Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie permettra d'assurer la participation des personnes âgées, des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs proches aidants à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.

A nous donc d'imaginer demain, Ensemble.

Christophe GERARDOT,

Président

2015 EN CHIFFRES

- √ 121 adhérents,
- ✓ Une présence sur 4 territoires : Grand Nancy, Val de Lorraine, Lunévillois, Sel et Vermois,
- ✓ 213 personnes accompagnées par le logement et le service d'aide et d'accompagnement à domicile,
- √ 176 places en logement associatif et en résidence,
- ✓ 6 lieux d'accueil, regroupant 222 adhérents des GEM de Nancy et du Val de Lorraine
- √ 20 bénéficiaires du RSA accompagnés dans le cadre du dispositif LOTUS,
- ✓ Près de 80 personnes accueillies à l'Espace Santé de Lunéville,
- √ 37 salariés (32 ETP).

LE LOGEMENT ACCOMPAGNE



Métier central de l'association, l'insertion par le logement permet aux personnes en situation de souffrance psychique d'accéder à une plus grande autonomie, de rompre leur isolement et de favoriser leur intégration dans la vie de la Cité.

Le Logement Associatif

Grand Nancy, Lunéville, Pont à Mousson, St Nicolas de Port

Avec le soutien



Dispositif historique de l'association, le logement associatif s'adresse aux personnes majeures en situation de souffrance psychique, dont la maladie est stabilisée et qui bénéficient d'un suivi thérapeutique, médical, voire social par les structures de soin dont nous sommes partenaires, à savoir :

- Les équipes de réhabilitation ambulatoire du Centre Psychothérapique de Nancy, du Centre Hospitalier de Saint Nicolas de Port, des Hôpitaux de Lunéville et de Pont-à-Mousson
- Les équipes des Centres Médico-Psychologiques

1. Nos objectifs:

Le logement associatif a pour but de :

- ➤ Promouvoir l'insertion sociale des personnes en situation de souffrance psychique à travers le logement,
- Dispenser l'accompagnement nécessaire au maintien dans le logement dans de bonnes conditions de vie,
- Soutenir un parcours d'autonomisation et offrir des conditions favorables à la continuité des soins dispensés par les équipes spécialisées.

2. L'Accompagnement de l'association ENSEMBLE :

L'association est locataire des logements et assure toutes les responsabilités afférentes à ce statut, notamment vis-à-vis des bailleurs qui peuvent être publics, privés ou agences gestionnaires selon la recherche et le besoin de la personne à loger.

Notre parc immobilier est mis en sous-location grâce à un agrément délivré par le Préfet de Meurthe et Moselle, au titre de l'intermédiation locative.

Nos résidents sont signataires d'un contrat de sous-location. Ils bénéficient de droits légaux associés à ce statut (aides au logement, respect de leur vie privée) étant entendu qu'ils doivent également en respecter les devoirs : paiement du loyer, entretien locatif, respect du voisinage,...

L'accompagnement mis en œuvre par l'association porte sur les points suivants :

- Assistance dans l'accès au logement : aide à la formalisation des besoins, mise en relation avec les bailleurs privés/publics et les agences gestionnaires ;

- Sécurisation de l'entrée et du séjour dans le logement : établissement des contrats dans le cadre de l'intermédiation locative, accompagnement à l'entrée dans le logement, médiation avec le voisinage, établissement des états des lieux, suivi des consommations de fluides, assistance technique et maintenance des appartements, investissement du cadre de vie ;
- Gestion et suivi administratif du dispositif : établissement des dossiers de demande d'aide au logement, paiement des loyers aux bailleurs et encaissement des loyers des locataires :
- Accompagnement lors de la sortie du dispositif

La coordination des interventions avec les équipes soignantes est un élément important. Elle permet en effet d'assurer le suivi des personnes, le maintien de leur stabilité, un meilleur investissement du logement et d'éviter ainsi les hospitalisations.

3. Composition de l'équipe du logement associatif :

- 1 Chargée de gestion locative (0.6 ETP):
 - Réception et traitement des dossiers d'admission
 - Participation aux commissions d'admission avec les équipes soignantes
 - Organisation et réalisation de l'entrée des locataires dans le logement
 - Gestion locative du parc immobilier en lien avec le service comptabilité
 - Suivi administratif lors des sorties des locataires
 - Organisation et planification des interventions de l'accompagnateur logement
- 1 Secrétaire à temps plein (mise à disposition par le CPN) :
 - Accueil physique et téléphonique
 - Réalisation des tâches administratives liées au fonctionnement du service
 - Participation au suivi des interventions réalisées dans les logements
 - Prise de RDV
- 1 Aide-comptable (0.6 ETP):
 - Etablissement des quittances de loyers et recouvrement de ceux-ci
- 1 Accompagnateur logement (0.6 ETP):
 - Intervention chez les résidents pour :
 - La réalisation des travaux d'entretien et de réparation
 - La vérification de l'état et de l'entretien des logements
 - > La rénovation des logements
- 1 Agent d'entretien à temps partiel (0.20 ETP) :
 - Réalisation de l'entretien des parties communes des logements

4. Situation du parc associatif au 31 décembre 2015 :

4.1. Mouvement du parc associatif au cours de l'année 2015

En 2015, nous avons ouvert 7 logements : 3 logements associatifs collectifs et 4 appartements associatifs individuels regroupés, soit 12 places supplémentaires.

Parallèlement, nous avons fermé 2 appartements individuels, suite à des glissements de baux des personnes les occupant.

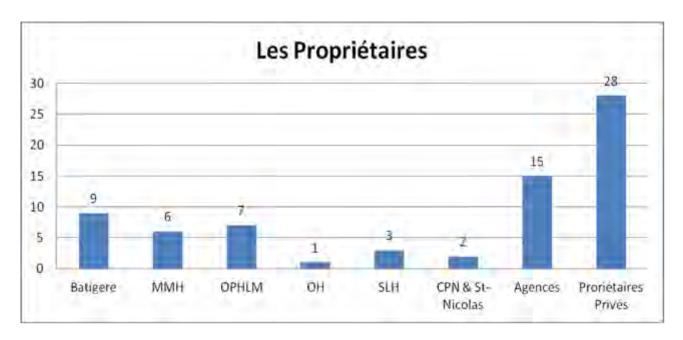
	Ouverture	Fermeture	Evolution
Logements	7 (3 collectifs et 4 individuels)	2 individuels	+ 5 logements
Places	+ 12	- 2	+ 10 places

Au 31 décembre 2015, le parc locatif de l'association Ensemble était composé de <u>71 logements (92 places)</u>, répartis sur 4 territoires, et proposant 5 formes de logements différentes afin de répondre aux besoins des personnes accueillies :

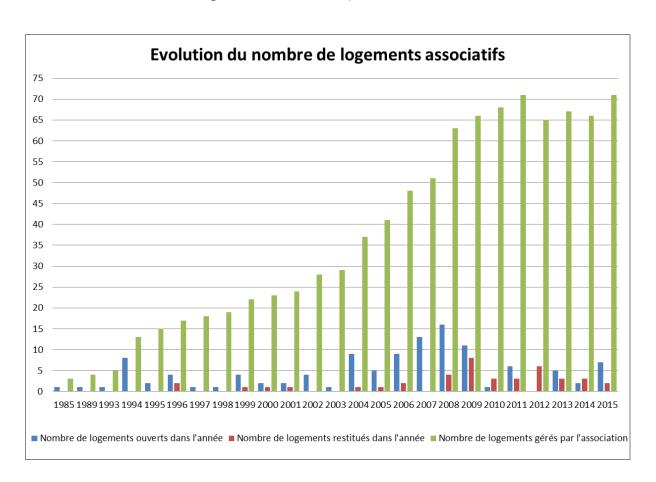
	Appartements d'urgence	Appartements de transition	Appartements collectifs en colocation	Appart. indiv. regroupés dans un même immeuble	Appartements individuels diffus	TOTAL
Grand Nancy	1	2	6	13	26	48
Pont-à-Mousson					6	6
Lunéville	1			6	2	9
Saint Nicolas de Port	1	1			6	8
TOTAL	3	3	6	19	40	71

TERRITOIRE	NB DE PLACES
Grand Nancy	66
Pont-à-Mousson	6
Lunéville	9
Saint Nicolas de Port	11
TOTAL	92

4.2. <u>Propriétaires des logements loués</u>



4.3. Evolution du logement associatif depuis 1985

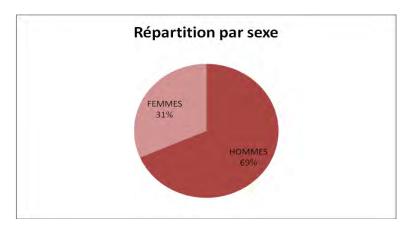


5. Le public bénéficiaire du logement associatif

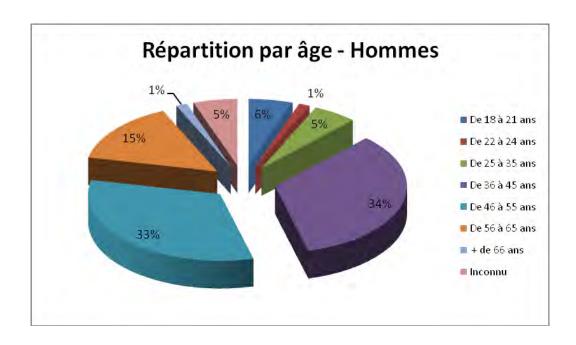
5.1. <u>Personnes accompagnées en 2015</u>

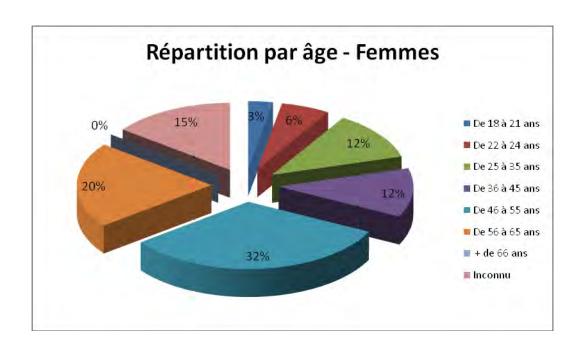
En 2015, nous avons accompagné 108 personnes dans le cadre de notre activité, dont 28 nouvelles. L'ensemble des personnes sont originaires de Meurthe-et-Moselle.

Répartition par sexe



* Répartition par âges





5.2. Mouvement des personnes accompagnées en 2015

En 2015, le dispositif a enregistré 26 sorties (vers d'autres dispositifs accompagnés de l'association ENSEMBLE ou en logement autonome) et 35 entrées, contre respectivement 20 et 19 en 2014

Cette forte augmentation du nombre d'entrées est notamment due à l'ouverture de nouveaux dispositifs : 3 logements associatifs collectifs et 4 appartements associatifs individuels regroupés, soit 12 places supplémentaires.

Nouvelles entrées : 28 personnes

Situation précédent l'admission	Nombre de personnes concernées	Pourcentage
Domicile Familial	3	10.70 %
Appartement individuel privé	2	7.14 %
Hospitalisation	12	42.85 %
Centre Post Cure (CPC)	2	7.14 %
Autres logements associatifs	8	28.60 %
Accueil Familial Thérapeutique (AFT)	1	3.57 %
TOTAL	28	100 %

❖ Origine de l'orientation vers le logement accompagné

Orientation	Nombre de personnes concernées
CH Lunéville / CMP Lunéville	1
CH Saint Nicolas de Port	3
CPN Grand Nancy	24
TOTAL	28

* Mouvements en interne

3 personnes déjà accompagnées par l'association ont changé de logement (soit 7 mouvements d'entrée en interne et 4 mouvements de sortie en interne).

Dans la plupart des cas, il s'agit d'une évolution d'un dispositif de transition vers un logement individuel.

Sorties définitives du dispositif de logement :

22 personnes sont sorties du dispositif en 2015.

Raison de la sortie du dispositif	Nombre de personnes sorties en 2015	%
Départ volontaire vers une autre proposition locative non associative (glissement de bail)	11	50.00 %
Départ inconnu	3	13.64 %
Départ à la demande d'un tiers soignant ou social (avis médical, avis social)	8	36.36 %
TOTAL	22	100 %

Le nombre de sorties est en légère hausse en 2015 par rapport à 2014 (20).

La plus forte augmentation constatée est celle du départ volontaire vers une autre proposition locative non associative. Le taux passant de 15% en 2014 à 50% en 2015.

Ce résultat a pu être atteint grâce à l'accompagnement réalisé par l'association et les équipes soignantes partenaires. Les résidents « sortants » ont pu prétendre à l'attribution d'un logement autonome sans intermédiation locative, soit par le biais d'un glissement de bail, soit par leur recherche personnelle d'un nouveau lieu de vie.

❖ Mouvements au sein du parc et taux d'occupation

		2014		2015	
		Nombre de personnes accueillies au sein de la structure	Taux d'occupation de la structure	Nombre de personnes accueillies au sein de la structure	Taux d'occupation de la structure
Appartements d'urgence	Grand Nancy	2	64.66%	1	96.44%
	Pont-à-Mousson				
	Lunéville	2	72.33%	2	60.82%
	Saint Ni de Port	3	85.75%	2	84.38%
Appart. de transition	Grand Nancy	15	87.02%	23	71.18%
	Pont-à-Mousson				
	Lunéville				
	Saint Ni de Port	6	90.68%	4	81.85%
Appart. collectifs	Grand Nancy	8	99.67%	18	97.05%
	Pont-à-Mousson				
	Lunéville				
	Saint Ni de Port				
Appart. indiv. regroupés	Grand Nancy	10	99.97%	13	98.30%
	Pont-à-Mousson				
	Lunéville	6	100%	8	90.23
	Saint Ni de Port				
Appart. indiv. diffus	Grand Nancy	29	99.09%	27	98.27%
	Pont-à-Mousson	6	100%	6	100%
	Lunéville	3	100%	2	100%
	Saint Ni de Port	6	100%	6	100%
TOTAL		96		112	

En 2015, le taux d'occupation global est de 75.22 %, en forte baisse par rapport à l'année 2014 (96.70 %).

Cette diminution s'explique par le temps de vacance locative qui se produit entre la sortie du résident et l'entrée de son successeur. Cette vacance est notamment liée aux réfections et remises en état qui doivent être engagées sur le logement.

❖ Durée de la sous-location au 31/12/2015

Durée de la location	Nombre de personnes en 2015	%
Moins de 1 an	37	34.26%
De 1 an à 3 ans	22	20.37%
De 3 ans à 5 ans	12	11.11%
De 5 ans à 8 ans	17	15.74%
De 8 ans à 10 ans	6	5.56%
Plus de 10 ans	14	12.96%
Total	108	100 %

En 2015, plus de 50% des sous-locations sont d'une durée inférieure à 3 ans, ce qui est positif. Cela signifie en effet que les dispositifs de transition constituent un bon outil **pour évaluer les besoins et l'autonomie des résidents avant de les orienter sur** des structures où les projets de vie sont à plus long terme.

Conclusion

L'accès et le maintien dans un logement autonome par l'intermédiation locative constituent une activité importante de notre association.

Les mouvements des personnes au sein de nos logements, le développement du parc locatif ont fortement mobilisé les équipes, et plus particulièrement les services comptabilité et gestion locative. En ce sens, un travail entre les deux équipes s'effectue régulièrement, les principaux points abordés étant le suivi des entrées et des sorties, les refacturations suite à intervention, mais aussi une veille sur les difficultés financières que peuvent rencontrer les résidents au cours de leur parcours dans le logement. Leurs origines peuvent être liées à la précarité financière ou à une mauvaise gestion de consommation de fluides et d'énergie. Nous recherchons alors des solutions adaptées, en fonction des difficultés identifiées et en lien avec leur mandataire judiciaire, le cas échéant, afin de leur permettre de se maintenir dans leur logement.

La coordination, interne avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de l'association, mais également externe avec nos différents partenaires, mandataires judiciaires et équipes qui assurent le suivi médical, sont aussi un point fort sur cette année 2015. Celle-ci a permis de répondre au mieux aux demandes et aux attentes des résidents pour favoriser leur maintien à domicile ainsi que leur parcours résidentiel. La finalité de notre travail est bien **de leur permettre d'accéder** à plus ou moins long terme à un logement autonome, avec un bail de droit commun.

6. Nos objectifs pour 2016:

- > Il nous faudra veiller à diminuer la vacance locative, qui est une charge financière importante pour l'association, par une meilleure anticipation des mouvements.
- ➤ En coordination avec les équipes soignantes du CPN et souhaitant répondre au mieux aux besoins, le parc immobilier associatif sera en plein essor avec la création de nouveaux dispositifs sur les territoires de Saint Nicolas de Port, le pôle du Grand Nancy et Lunéville.
- Nous souhaitons enfin travailler sur **l'élaboration et la coordination de parcou**rs au sein de l'association, en mobilisant nos ressources internes (aide à domicile, GEM,...), mais également les ressources externes et nos partenaires (institutionnels, associatifs, sociaux, soignants, de tutelle,...), dans le but que les personnes que nous accueillons acquièrent ou retrouvent l'autonomie suffisante dans leur vie quotidienne et sociale pour pouvoir exercer leur citoyenneté au sein de la Cité.

Les Résidences d'Accueil



et la Pension de Famille

Avec le soutien







Les résidences d'accueil Chevert (Nancy) et Colombé (Pont-à-Mousson), la Pension de Famille de Lunéville proposent un mode de logement adapté aux besoins spécifiques de personnes présentant des troubles psychiques, dès lors que des soins et un accompagnement social et/ou médico-social peuvent être garantis.

Elles s'inscrivent dans une logique d'habitat durable et offrent un cadre de vie semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

L'association Ensemble est gestionnaire de ces 3 structures et en assure :

- La gestion locative, qui fait l'objet d'un conventionnement avec le bailleur social qui en est propriétaire,
- La mise en œuvre du projet social, qui fait l'objet d'un conventionnement avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de Meurthe-et-Moselle qui le finance,
- La coordination avec les différents acteurs intervenant auprès des résidents : soin, mandataires judiciaires, services sociaux, services d'aide et d'accompagnement à domicile.

L'accès à un logement en résidence se fait par une demande d'admission, qui est étudiée en commission composée des représentants des partenaires du projet : Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Centre Psychothérapique de Nancy, Conseil Départemental 54, Municipalités, bailleur social propriétaire de la résidence, UNAFAM (pour la résidence Chevert).

La Pension de Famille

Le Voltaire et Les Sarriettes à Lunéville

1. Evolution du dispositif





L'association Ensemble a été agréée par le Préfet de Meurthe-et-Moselle pour gérer la Pension de Famille le 10 mars 2000. La structure a été requalifiée en Maisons Relais le 1^{er} Janvier 2005. La Pension de Famille représente une déclinaison particulière de résidence sociale : elle est destinée « à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement autonome « traditionnel ».

La Pension de Famille de Lunéville a **une capacité d'accueil de** 26 places. Celles-ci sont réparties entre le bâtiment *Voltaire* (14 places) et son extension *Les Sarriettes* (12 places).

La mixité des publics accueillis, source d'équilibre, de solidarité et de promotion des potentiels, est un axe fort du projet.

Compte tenu des difficultés psychiques auxquelles certains résidents sont confrontés, une convention de partenariat a été signée avec le CPN et plus particulièrement avec le 3ème secteur de psychiatrie de Lunéville. Le travail qui en découle facilite la cohésion des interventions requises dans l'accompagnement des résidents.

2. Faits marquants de l'année 2015

- ✓ Bilan positif des formations « SST » (Sauveteur Secouriste du Travail) et « OMEGA » (Formation dispensée par le CPN, relative à la connaissance des personnes souffrant de troubles psychiques)
- ✓ Impulsion d'un travail sur la communication interne et la dynamique d'équipe.
- ✓ Suite à l'incendie au Voltaire le 11 novembre 2014, retour du résident logé provisoirement aux Sarriettes vers le Voltaire.
- ✓ Arrivée d'un nouveau résident aux Sarriettes
- ✓ Hospitalisation de 2 résidents des Sarriettes
- ✓ Décès d'un résident au Voltaire

3. L'intervention des professionnels :

L'équipe de professionnels de la résidence se compose de :

- ✓ Une coordonnatrice-maîtresse de maison à temps plein,
- ✓ Deux maîtresses de maison à temps plein,
- ✓ Une veilleuse de nuit, logée sur place, assurant une astreinte nocturne au Voltaire. Elle assure également des fonctions de maîtresse de maison à temps partiel.

L'équipe de la Pension de Famille a pour mission d'animer la vie collective de la structure et de veiller au maintien de bonnes relations entre les résidents. Elle a aussi pour objectif de les accompagner dans les actes de la vie courante et de favoriser leur appropriation de leur environnement social et culturel.

La coordonnatrice assure le lien avec les partenaires et les acteurs intervenants auprès des résidents (infirmiers, tuteurs, services d'aide à domicile,....): des réunions d'équipe ont lieu sur un rythme bimensuel, dont une fois par mois avec l'équipe du CMP Intermède. En 2015, des réunions avec différents partenaires (UDAF, Maison du Département, ADMR et infirmières libérales) ont été organisées afin d'accompagner les résidents et de présenter la Pension de Famille.

En outre, l'équipe « gestion locative » de l'association intervient dans l'activité de la résidence au titre du logement. Ainsi, les temps de travail de la chargée de gestion locative, de l'accompagnateur logement et de l'aide-comptable sont valorisés à hauteur de 0.15 ETP chacun.

4. Eléments quantitatifs

4.1. Personnes accueillies en 2015

❖ <u>Le parcours résidentiel avant l'entrée dans la Pension de</u> Famille

Hébergement précédent l'admission ou réadmission	Nombre total de personnes accueillies dans l'année	%
Domicile personnel (bailleur privé)	0	
Domicile familial	1	100 %
Hospitalisation	0	
Total	1	100%

Origine de l'orientation vers la structure ou le logement

Orienté(e)s par	Nombre de personnes accueillies dans l'année	%
CMP Adulte de Lunéville	1	100 %

❖ Origine géographique des personnes au moment de l'admission

Origine géographique de la personne au moment de l'admission	Nombre de personnes accueillies dans l'année	%
Meurthe et Moselle 54	1	100 %

4.2. Les personnes sorties en 2015 :

❖ Durée de résidence

Durée de résidence	Nombre de personnes sorties dans l'année	%
De 1 à 2 ans		
De 2 à 3 ans	1	33 %
De 3 à 4 ans		
Plus de 4 ans	2	67 %
Total	3	100 %

Modalités de départ de la structure

Situation Logement des sorties	Nombre de personnes sorties dans l'année
Décès	1
Parc privé	1
Foyer d'Accueil Spécialisé Lunéville	1
Total	3

❖ <u>Le taux d'occupation</u>

Le taux d'occupation 2015 est de 90,23 %.

4.3 Eléments quantitatifs concernant les résidents présents en 2015 :

* Répartition de la population par sexe

Sexe	Hommes	Femmes	TOTAL
Nombre de personnes	20	5	25

❖ <u>Age</u> :

Les résidents de la pension de famille					
Nombre total dans l'année Moins de et 40 ans et 50 ans Entre 51 et 60 ans Plus de 61 ans					
25	25 1 0 9 9 6				

Malgré l'arrivée de personnes plus jeunes notamment à l'occasion de l'ouverture des Sarriettes, la population de la Pension de Famille est confrontée à une problématique de vieillissement ; ce qui soulève la question d'une orientation à terme vers une prise en charge plus adaptée.

* Répartition des personnes par situation familiale

Situations familiales	Adulte seul	Adulte seul ayant des enfants	Adulte marié	Couple sans enfants	Couple avec enfants	TOTAL
Nombre de personnes	23	2	0	0	0	25

Informations relatives aux résidents

Le suivi médical

- Nombre de personnes ayant un médecin référent (traitant) : 25

- Nombre personnes suivies par l'hôpital psychothérapique : 13

- Nombre de personnes suivies par un CMP : 25

Protection juridique

- Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique : 22

PCH - Plan individuel de Compensation Handicap¹

- Tous les résidents de la Pension de Famille **disposent d'un** plan de compensation handicap mis **en œuvre par l'association ADMR de Lunéville.**

* Nature des ressources financières des résidents

Nature des ressources	Nombre de personnes	%
ААН	17	68 %
Pension d'Invalidité	1	4 %
Retraite	5	20 %
Salaire	1	4 %
RSA	1	4 %
TOTAL	25	100 %

♦ La couverture sociale des résidents

Couverture sociale	Nombre de personnes	%
Régime général + mutuelle payante	25	100 %

¹ Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Article L114-1-1 du CASF : « La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. (...) Les besoins de compensation sont inscrits dans un plan élaboré en considération des besoins et des aspirations de la personne handicapée tels qu'ils sont exprimés dans son projet de vie, formulé par la personne elle-même ou à défaut avec ou pour elle par son représentant légal lorsqu'elle ne peut donner son avis. »

5. <u>Les services et équipements de la Pension de Famille</u>

L'association est gestionnaire et locataire de la pension de famille. Le propriétaire est le bailleur social OPH de Lunéville.

Caractéristiques de la pension de famille Voltaire et Sarriettes	Nombre de chambres / appartement
Chambre individuelle	14
Appartement de type T1	6
Appartement de type T2	6
TOTAL	26

❖ Bâtiment « Voltaire » :

- 14 chambres équipées de salles de bain individuelles.
- Réparations locatives
- Entretien et ménage des espaces collectifs
- Lave-linge collectif
- Restauration matin/midi/soir
- Livres, revues et journaux
- Télévision
- Jardin et terrasse

Au Voltaire, les personnes ne disposent pas d'un équipement individuel pour la restauration. Tous les résidents bénéficient d'une prestation restauration (matin, midi, soir) s'ils le souhaitent, sachant qu'un repas par jour est forcément pris au sein de la pension. Les personnes sont majoritairement peu autonomes. La livraison de repas est assurée par un prestataire externe.

Les résidents peuvent confectionner eux-mêmes les repas en utilisant la cuisine collective selon un rythme défini avec eux, selon leur budget et leur situation. Il est nécessaire de trouver un compromis entre leur besoin de vie collective **et d'autonomie.**

❖ <u>Bâtiment «Les Sarriettes »</u>:

- Appartements T1 ou T2 équipés d'une salle de bain individuelle (douche à l'italienne), coin cuisine aménagé, chambre individuelle pour les T2
- Ateliers restauration, aquarelle, jardinage, petites randonnées, coin jeux, détente lecture et télévision....
- Belle terrasse extérieure et Patio
- Lave-linge collectif

Les résidents préparent leurs repas à leur domicile. Certains résidents ont fait le choix d'une livraison de repas par le CCAS et cuisinent pour le deuxième repas. Très régulièrement les résidents s'invitent à dîner. Un atelier cuisine est organisé au rythme de

2 fois par mois. Il consiste à effectuer les achats avec les participants à l'atelier, à confectionner un repas et à partager un moment de convivialité lors de la dégustation.

Les actions proposées en interne favorisant l'autonomie

- Actions de prévention et d'accès à la santé en lien avec l'Espace Santé de Lunéville.
- Accès à la vie sociale, à la culture, à la citoyenneté.
- Partenariat avec des structures qui favorisent l'autonomie externe des résidents.
 - * Activité professionnelle ou occupationnelle réalisée par les résidents
- ESAT, FAS, Groupe d'Entraide Mutuelle, CATTP.
- Nombre de personnes ayant une activité extérieure : 15.

Intégration dans la vie du quartier et de la cité

L'intégration des résidents dans la vie du quartier se passe sans difficulté marquée. Les résidents utilisent les ressources à leur disposition, accompagnés ou pas (commerces notamment).

❖ Les services extérieurs accueillis au sein de la Pension de Famille

- Visites quotidiennes des équipes de soin des CMP : elles relèvent de la convention qui lie l'association Ensemble et le CPN. Les résidents bénéficient d'un accompagnement selon le contrat de soin défini avec eux.
- Services de soins à domicile : les professionnels de santé médicaux et paramédicaux libéraux interviennent autant que nécessaire.
- Services d'aide à domicile : pour les personnes bénéficiant d'une aide-ménagère et/ou d'une Prestation Compensatoire liée au Handicap
- Services de tutelle : les tuteurs et curateurs interviennent le plus souvent à la demande des résidents. Cependant, il arrive que la coordonnatrice prenne directement contact avec eux, si les résidents rencontrent des difficultés importantes.

Les partenaires

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Centre Psychothérapique de Nancy : 3ème secteur, CMP Intermède et CMP Abbé Renard
- Service psychiatrique du Centre Hospitalier de St Nicolas de Port.
- Conseil Départemental : service social de secteur, service RSA, service logement (FSL)
- CCAS de Lunéville, service social.
- Mission Locale de Lunéville.
- Association de Réinsertion Sociale Lunéville.
- UDAF et mandataires judiciaires privés
- Service d'accompagnement de Rosières aux Salines
- Cabinet d'infirmiers libéraux

- Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
- Espoir 54 et le Groupe d'Entraide Mutuelle de Lunéville.

6. La vie de la Pension de Famille

Au Voltaire, la vie collective s'organise essentiellement autour des repas, pris en commun. Ponctuellement, un goûter ou un repas de fête (barbecue en été) sont organisés. Dès que le temps le permet, tous les repas se prennent dans le jardin.

La réunion des résidents a lieu une fois par mois. Elle **permet l'expression** de tous sur la vie de la maison et **propose l'émergence** des projets. Elle est animée par une salariée de l'association. Elle aide à l'expression de la parole des résidents.

Enfin, le jardin est un lieu bien investi par les résidents. Ceux-ci sont incités à prendre part à son entretien à y organiser des activités.

Les moments de vie collective font reculer le sentiment de solitude, mais conjointement, des moments d'intimité, de tranquillité peuvent être préservés dans les logements. Depuis l'ouverture des Sarriettes, les résidents apprécient de n'être que 14 personnes dans la structure, surtout lors des repas. La maîtresse de maison de service a en outre plus de temps à consacrer à chacun pour écouter et échanger.

A la demande des résidents, une sortie au restaurant **a été organisée pour la fin d'année.** De même, plusieurs animations ont été mises en place: ambiance musicale, « close-up », atelier de magie par un professionnel. Les participants ont passé une excellente journée.

Aux Sarriettes, les résidents ont trouvé une grande quiétude car la vie collective est moins importante. Etant plutôt autonomes, les activités proposées restent ponctuelles : « pause-café » et échanges entre résidents, aquarelle, sorties randonnées, ateliers cuisine, aide à l'entretien des communs, jardinage, salle de convivialité pour la lecture, jeux et télévision, après-midis films.... toujours sans contrainte et au choix du résident. Le collectif permet à chacun de faire valoir ses savoir-faire ou ses compétences, par le biais d'animations supports. Il est outil de travail de l'image de soi.

Conclusion

Notre accompagnement dans les actes de la vie quotidienne des résidents est une source d'équilibre entre des évolutions tant positives que négatives. Notre savoir-faire est la construction quotidienne d'une confiance et d'une solidarité entre l'équipe de la Pension de Famille et les usagers. Nous représentons ensemble une plateforme de stabilité.

Un travail approfondi a été mené en 2015 sur le parcours résidentiel des personnes au sein de la Pension de Famille par le biais de synthèses régulières associant les différents partenaires (tutelle, CPN, cabinet d'infirmiers libéraux), afin d'évaluer leur évolution en matière de vie en communauté et de vie en logement seul. La poursuite de ce travail nous semble primordiale afin d'accompagner au mieux les personnes dans l'évolution de leur parcours de vie.

La Résidence d'Accueil Colombé

à Pont-à-Mousson







1. Evolution du dispositif

En 2005, le 2ème secteur de Psychiatrie Générale et l'association Ensemble ont travaillé avec les partenaires du Val de Lorraine à la création d'une structure permettant d'offrir un logement durable et un accompagnement à des personnes souffrant de troubles psychiques, originaires prioritairement du territoire Val de Lorraine.

La résidence a ouvert ses portes en 2010 à Pont-à-Mousson, commune à dimension humaine qui offre des facilités d'accès aux services.

Le bâtiment est une ancienne maison de maître dont la réhabilitation a été réalisée par Batigère. Elle peut accueillir 16 personnes dont 2 à mobilité réduite.

La résidence offre un cadre de vie convivial, de nature familiale. Il est en effet essentiel que chaque personne hébergée puisse trouver sa place dans la vie de la résidence ainsi qu'un accompagnement individualisé. Le projet repose sur le développement, à partir des espaces collectifs, d'une vie sociale interne à la structure. Suscitée par l'équipe de professionnels, la dynamique de groupe ainsi créée fait reculer la solitude, est source de stimulation et de solidarité entre les résidents.

Chaque personne dispose d'un logement privé individuel, qu'elle peut habiter selon son mode de vie, dans le respect des règles habituelles. Elle peut y développer ses capacités d'autonomie, tout en s'appuyant, selon ses besoins, sur l'accompagnement quotidien proposé par la structure et sur les moments de rencontres avec les autres résidents.

Pour certains, il s'agit d'un accueil dans la durée ; pour d'autres, d'un passage leur permettant de consolider des acquis pour atteindre un niveau d'autonomie supérieur.

2. Faits marquants de l'année 2015 :

✓ Les animations :

- Mise en place de repas confectionnés deux fois par mois pour aider chaque participant à acquérir ou à retrouver des savoirs et savoir-faire culinaires.
- Rencontre une fois par mois avec les résidents de la Résidence Chevert dans le cadre d'après-midi "jeux de société".
- Participation à des journées « pêche » avec le GEM de Pont-à-Mousson.
- Réalisation d'un atelier théâtre avec plusieurs participants : des répétitions se sont déroulées sur plusieurs semaines pour aboutir à une représentation qui a eu lieu en décembre à la Résidence Colombé.
- Animation à l'occasion des fêtes de fin d'année : à la demande des résidents, nous avons participé au repas de Noël organisé au sein de la résidence Chevert avec l'intervention d'un disc-jockey. Par ailleurs, un groupe de musique s'est produit à la résidence. Enfin, un repas confectionné a été réalisé par les résidents dans le cadre de la veillée de Noël, deux professionnels étaient présents.

3. L'intervention des professionnels

L'accompagnement des résidents est assuré par l'équipe de la résidence, qui est attentive à leur bien-être, dans toutes ses composantes :

- Rythme de vie
- Hygiène, alimentation régulière et équilibrée
- Entretien et investissement du cadre de vie
- Santé physique et psychique, prise des traitements s'il y a lieu
- Loisirs
- Relations familiales et amicales
- Relations entre les résidents
- Lien avec les différents acteurs intervenant auprès de la personne : soin, tuteur, aide à domicile,....

<u>L'équipe</u> de la résidence est composée de :

- Une coordonnatrice à temps plein qui répartit son temps d'intervention entre une activité de maitresse de maison et une activité de coordinatrice
- Une maitresse de maison à temps plein
- Un maitre de maison à temps partiel (0.35 ETP).

Leur rôle:

- La coordonnatrice est responsable de l'organisation fonctionnelle de la résidence et du lien avec les partenaires. Elle assure également une partie de ses missions en tant que maîtresse de maison.
- Les maîtres (ses) de maison ont pour rôle d'organiser la vie de la structure en ayant le souci de développer au maximum l'autonomie des résidents. Ces professionnels veillent à leur bien-être et agissent en concertation avec les professionnels spécialisés (travailleurs sociaux, mandataires judiciaires, soignants) et l'entourage familial ou amical des résidents.
- La présence du personnel est assurée en journée, 7 jours/7, principalement centrée sur les moments de repas et la vie collective mais également adaptée en fonction des projets et des sorties.

En outre, l'équipe « gestion locative » de l'association intervient dans l'activité de la résidence au titre du logement. Ainsi, les temps de travail de la chargée de gestion locative, de l'accompagnateur logement et de l'aide-comptable sont valorisés à hauteur de 0.10 ETP chacun.

4. Eléments quantitatifs

4.1 Personnes accueillies en 2015 :

La Résidence n'a pas accueilli de nouvelles personnes en 2015.

4.2 <u>Les personnes sorties en 2015 :</u>

Durée de résidence

Durée de résidence	Nombre total de personnes sorties dans l'année	%
5 ans	2	100%

* Modalités de départ de la résidence

Situation logement	Nombre total de personnes sorties dans l'année
Parc privé (logement individuel)	1
Hébergement médicalisé (EHPAD)	1
TOTAL	2

❖ Le taux d'occupation 2015

Le taux d'occupation annuel est de 97.50 %

4.3 <u>Eléments quantitatifs concernant les résidents présents en 2015 :</u>

* Répartition de la population par sexe

Sava	Hommes	Femmes	TOTAL
Sexe	18 ans et +	18 ans et +	TOTAL
Nombre de personnes	13	3	16

♦ <u>Age</u>:

Nombre total		Agés de 31 à	Agés de 41 à	Agés de 51	Agés de plus
dans l'année		40 ans	50 ans	à 60 ans	de 61 ans
16	0	2	4	7	3

Situations familiales :

Situations familiales	Adulte seul	Adulte seul ayant des enfants	Adulte marié	Couple sans enfants	Couple avec enfants	TOTAL
Nombre de personnes	11	5	0	0	0	16

Informations relatives aux résidents

Suivi médical

- Nombre de personnes ayant un médecin référent (traitant) : 16
- Nombre de personnes suivies par l'hôpital psychothérapique : 16
- Nombre de personnes suivies par un CMP : 16

Des visites régulières des équipes de soin du CPN dans la résidence sont nécessaires. Elles sont formalisées dans un avenant à la Convention signée entre le Centre Psychothérapique de Nancy et l'association Ensemble. Le 2ème Secteur de Psychiatrie Générale s'engage également à intervenir en offrant des modes d'accueil complémentaires, ponctuels et en cas de besoin, pour stabiliser une situation, un traitement, pour soulager l'équipe ou le groupe de résidents : hôpital de jour, hospitalisation courte, accueil en ateliers thérapeutiques sont autant de solutions qui peuvent être activées.

Protection juridique

• Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique : 15

PCH - Plan individuel de Compensation Handicap

• Nombre de personnes disposant d'un Plan de compensation : 10

♦ Nature des ressources financières des résidents

Nature des ressources	Nombre de personnes	%	
ААН	6	37. 50 %	
CHOMAGE INDEMNISE	1	6.25 %	
PENSION D'INVALIDITE	5	31.25 %	
INDEMNITE JOURNALIERE	1	6.25 %	
RETRAITE	2	12.5 %	
AUTRES	1	6.25 %	
TOTAL	16	100 %	

♦ <u>La couverture sociale</u>

Couverture sociale	Nombre de personnes	%
Régime général + complémentaire santé payante	16	100 %
TOTAL	16	100

Les activités professionnelles ou animations des résidents

- Emploi dans des milieux ordinaires
- Groupe d'entraide mutuelle
- Activités CMP
- Activités sportives

5. <u>Les services et équipements au sein de la résidence Colombé</u>

L'association est gestionnaire et locataire de la résidence Colombé. Le propriétaire est le bailleur social Batigère

Les caractéristiques des logements

Les 16 logements individuels de type T1 sont composés d'une pièce à vivre avec kitchenette, d'une salle de bain avec douche et WC. Ils sont d'une surface comprise entre 21 et 26 m2. Deux logements adaptés permettent l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Services et équipements des parties collectives

- Entretien des espaces collectifs
- Buanderie avec lave-linge et sèche-linge, repassage.
- Service de restauration pour le déjeuner
- Salle de convivialité équipée

❖ Service de restauration

- Tous les résidents disposent d'un équipement pour cuisiner dans leur appartement. Ils bénéficient en outre d'une prestation restauration pour le déjeuner (repas livrés).
- En outre, deux fois par mois, des ateliers cuisine permettent de confectionner des repas pour le collectif.

Services proposés en interne favorisant l'autonomie

- Accès à la vie sociale, à la culture et à la citoyenneté en accompagnant les personnes dans la ville pour pouvoir se repérer mais aussi profiter des services que celle-ci peut proposer.
- Partenariat avec des structures qui favorisent l'autonomie externe des résidents : l'association Les 2 Rives et la maison de retraite Philippe de Gueldres qui accueillent quelques résidents dans le cadre d'animations.

Les services accueillis au sein de la résidence

- Equipes de soin des CMP (deux fois par semaine) : les résidents bénéficient d'un accompagnement selon le contrat de soin défini avec les personnes.
- **Associations d'aide à domicile** : les auxiliaires de vie interviennent au domicile des résidents en fonction des plans de PCH.
- Services de tutelle qui se déplacent à la demande du résident ; certains viennent mensuellement.
- Services de soins à domicile : certains résidents nécessitent des soins quotidiens.

Les partenaires

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Centre psychothérapique de Nancy : CMP Riolles de Pont à Mousson.
- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle : service social de secteur et service RSA.
- CCAS de Pont à Mousson, service social.
- Batigère.
- UDAF et UTLM : service de tutelles.
- ADMR, ADAPA, VITAME, BCS et SAAD Ensemble : une grande partie des résidents bénéficient d'une auxiliaire de vie pour les soutenir dans l'entretien de leur logement et de leur linge, mais également pour la toilette, la préparation du repas et l'accompagnement aux courses.
- Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Oxygem de Pont à Mousson : plusieurs résidents sont adhérents et participent aux activités proposées ; c'est un appui important pour eux en termes de loisirs et de vie sociale.

6. La vie à la résidence

L'intégration de la structure dans son environnement est un axe essentiel du projet. Les résidents utilisent les équipements sociaux, médicaux ou de loisirs, implantés à Ponta-Mousson et ses environs. La résidence est ouverte sur la vie culturelle et festive de la cité. Un accompagnement à l'intégration dans le quartier ou la ville et à l'utilisation des ressources est assuré par les professionnels de la résidence.

Comme dans toutes les actions menées par l'Association Ensemble, la participation des personnes à la vie de leur lieu d'habitation est un élément important. Cette participation revêt plusieurs formes :

- ➤ Gestion au quotidien de leur lieu de vie : Les résidents sont sollicités pour la participation à l'animation et à l'organisation de la vie collective. Un planning a été établi concernant certaines tâches (entretien des paliers, aide aux repas quotidiens).
- Des réunions mensuelles permettent aux résidents de parler du « vivre ensemble », de faire des propositions d'évolution de l'organisation et de l'animation de la résidence.

En 2015:

- Poursuite du groupe de travail constitué par les coordinatrices de l'association ENSEMBLE afin de mutualiser les outils de suivi interne et les pratiques tout en respectant les spécificités territoriales,
- Maintien de l'atelier pâtisserie,
- Maintien des réunions de résidents,
- Quatre résidents sont partis en séjour,
- Pour célébrer l'été, un barbecue a été organisé avec la résidence Chevert et le SAAD de Vandoeuvre,
- Plusieurs sorties ont été organisées : cinéma, visite de la radio locale, visite de Nancy afin d'aider chacun à se repérer dans la ville, mais aussi savoir prendre les transports en commun.

7. Nos Projets pour 2016:

- Vacances : nous souhaitons organiser et accompagner quelques résidents dans le cadre d'un séjour de vacances, construit et mutualisé aves les autres services de l'association.
- ➤ Un projet de pièce de théâtre avec représentation fera partie des ateliers de la résidence.
- Nous aimerions fêter les 6 ans de la résidence avec une journée « Portes Ouvertes ».
- ➤ En 2014, une formation "premier témoin incendie" a été mise en place avec la présence d'un pompier au sein de la résidence : les personnes participantes se sont senties très concernées par les risques et dangers liés au feu, nous souhaiterions renouveler cette opération pour 2016 avec mise en situation.

La Résidence d'Accueil Chevert

à Nancy





1. Evolution du dispositif :

La résidence Chevert a ouvert ses portes le 6 mai 2013. Projet initié par l'UNAFAM (Union Nationale des Familles et des Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques), le volet immobilier du projet a été porté par la Société Lorraine Habitat et l'Association Ensemble en assure aujourd'hui la gestion :

- Gestion locative dans le cadre d'une convention signée avec SLH et la DDT (Direction Départementale des Territoires) ;
- Animation sociale dans le cadre d'une convention signée avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 54.

Outre l'hébergement, les objectifs de la résidence sont de :

- Lutter contre l'isolement des personnes accueillies en animant la vie collective
- Favoriser l'autonomie et le lien social
- Participer à l'accompagnement global des personnes, en concertation avec les différents partenaires (soin, famille, tuteurs, services sociaux,....)

La résidence d'accueil se situe à proximité du centre-ville de Nancy, à quelques pas de la ligne de tram et des petits commerces. Elle s'adresse à des hommes et des femmes seuls :

- Fragilisés par des troubles psychiques, à faible niveau de ressources, en situation d'isolement, voire parfois d'exclusion.
- Suffisamment autonomes pour accéder à un logement individuel, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont mis en place et maintenus.

2. Faits marquants de l'année 2015

2015 fut une année chargée émotionnellement, pour les résidents comme pour les professionnels, en raison du décès de 2 résidents.

Néanmoins, et malgré ces moments éprouvants, la vie de la résidence fut riche en projets et en animations. Les principaux temps forts ont été :

Sorties:

- Sortie en avril au cirque « Medrano » au parc des expositions de Vandœuvre-lès-Nancy
- Sortie en juin sur la base de loisir de Vic sur Seille avec les personnes hébergées à la Résidence Colombé, la maison l'Envie et les résidents du SAAD. Grand barbecue et activités sur place (pêche, mini-golf, pédalo,...).
- Sortie en août au Thermapolis d'Amnéville et au zoo d'Amnéville en septembre.

Animations au sein de la résidence :

- Utilisation des espaces verts pour un atelier de jardinage en lien avec les ateliers culinaires hebdomadaires

- Repas de Noël avec les personnes résidentes de Colombé, en présence d'intervenants qui ont animé cette journée conviviale (Jeux de bois d'antan, et DJ/karaoké)
- Après-midi dansant le 28 décembre qui a permis de réunir les résidents pour fêter la fin d'année, animé un groupe de musique

3. L'intervention des professionnels

L'équipe de professionnels se compose aujourd'hui de :

- Une coordonnatrice à temps plein,
- Une maîtresse de maison à temps plein,
- Un maître de maison à temps partiel (24h/semaine)

Leurs missions sont de :

- > S'assurer de l'entretien de la résidence
- > Animer la vie collective de la résidence en veillant aux bonnes relations entre les habitants
- Prodiguer écoute et soutien aux résidents
- Animer les activités et les temps collectifs au sein de la résidence
- > Créer des liens avec l'environnement social et culturel de la cité

Les personnels d'Ensemble mènent leur activité au sein des espaces collectifs. Un accompagnement individuel dans le logement peut être mis en place dès lors qu'un plan de compensation du handicap est accordé au résident par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Dans ce cas, si le résident le souhaite, cet accompagnement peut être mis en œuvre par le SAAD d'Ensemble ou par tout autre association d'aide à domicile.

En outre, l'équipe « gestion locative » de l'association intervient dans l'activité de la résidence au titre du logement. Ainsi, les temps de travail de la chargée de gestion locative, de l'accompagnateur logement et de l'aide-comptable sont valorisés à hauteur de 0.15 ETP chacun.

4. Eléments quantitatifs

4.1. Personnes accueillies en 2015 :

En 2015, la résidence a accueilli une nouvelle personne

Le parcours résidentiel avant l'entrée dans la résidence Chevert

Hébergement précédant l'arrivée à la résidence Chevert		
Hospitalisation	1	100%
TOTAL	1	100 %

❖ Origine de l'orientation vers la résidence Chevert

Orienté(e)s par	Nombre de personnes accueillies dans l'année	%
CPN	1	100 %
TOTAL	1	100 %

Origine géographique des personnes au moment de l'admission

Origine géographique de la personne au moment de l'admission	Nombre de personnes accueillies dans l'année	%
Nancy	1	100%

4.2. <u>Les personnes sorties en 2015 :</u>

Durée de résidence

Durée de résidence	Nombre total de personnes sorties dans l'année	%
De 1 à 2 ans	1	33 %
De 2 à 3 ans	2	67 %
TOTAL	3	100 %

* Modalités de départ de la résidence

Motif de départ	Nombre total de personnes sorties dans l'année	%
Hospitalisation	1	33 %
Décès	2	67 %
TOTAL	3	100 %

❖ Taux d'occupation 2015

Le taux d'occupation annuel est de **94.19** % contre 94.11 % en 2014.

4.3. <u>Eléments quantitatifs concernant les résidents présents en 2015 :</u>

* Répartition de la population par sexe

Sexe	Hommes	Femmes	TOTAL
	18 ans et +	18 ans et +	
Nombre de personnes	17	8	25

❖ <u>Age</u>

Mois de 30 ans	Entre 31 et 40 ans	Entre 41 et 50 ans	Entre 51 et 60 ans	Plus de 61 ans	TOTAL
3	4	13	4	1	25

Situations familiales

Adulte seul	Adulte seul ayant des enfants	Adulte marié	Couple sans enfants	Couple avec enfants	TOTAL
21	4	0	0	0	25

Informations relatives aux résidents

Le suivi médical

- Nombre de personnes ayant un médecin référent (traitant) : 22
- Nombre de personnes suivies par le CHS public : 5
- Nombre de personnes suivies par un CMP : 15
- Nombre de personnes suivies par un médecin psychiatre libéral : 11

Protection juridique

- Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique : 14

Plan individuel de Compensation Handicap² (PCH)

- 3 résidents bénéficient d'une aide à domicile

* Nature des ressources financières des résidents

Nature des ressources	Nombre de personnes	%
ААН	14	56 %
PENSION D'INVALIDITE	1	4 %
RSA	3	12 %
CHOMAGE INDEMNISE	2	8 %
SALAIRE	1	4 %
RETRAITE	4	16 %
TOTAL	25	100 %

❖ <u>Couverture sociale</u>

Couverture sociale	Nombre de personnes	%
Régime général + mutuelle payante	24	96 %
СМИ	1	4 %

²Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Article L114-1-1 du CASF: «La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. (...) Les besoins de compensation sont inscrits dans un plan élaboré en considération des besoins et des aspirations de la personne handicapée tels qu'ils sont exprimés dans son projet de vie, formulé par la personne elle-même ou à défaut avec ou pour elle par son représentant légal lorsqu'elle ne peut donner son avis. »

5. Les services et équipements au sein de la résidence Chevert

L'association est gestionnaire et locataire de la résidence Chevert dont le propriétaire est la Société Lorraine d'Habitat (SLH).

Les caractéristiques des logements

24 logements individuels de type T1 composés d'une pièce à vivre avec kitchenette, d'une salle de bain avec douche et WC. Ils sont d'une surface comprise entre 24 et 29 m2. La résidence dispose de 4 logements adaptés susceptibles d'accueillir 4 personnes à mobilité réduite.

Les équipements des espaces collectifs :

- Une salle commune de convivialité et d'activité (salle de restauration + espace salon)
- Une cuisine collective équipée
- Un espace terrasse et jardin
- Une buanderie équipée de 2 machines à laver, d'un sèche-linge et d'une table à repasser.

Les modalités de restauration

- Tous les résidents disposent d'un équipement leur permettant de cuisiner dans leur appartement.
- Ils peuvent en outre bénéficier d'une prestation de restauration pour le déjeuner du lundi au vendredi (repas livrés).
- Le week-end, des ateliers cuisine animés par les maîtres (ses) de maison permettent d'élaborer et de confectionner des repas, pour l'ensemble du collectif qui souhaite s'y associer.

Les services proposés en interne favorisant l'autonomie et la participation

- Accès à la vie sociale, à la culture et à la citoyenneté en accompagnant et aidant les personnes à se repérer mais aussi à profiter des services que la Ville peut proposer.
- Des réunions ont lieu une fois par mois. Elles permettent de favoriser l'expression de chacun, d'aborder les difficultés rencontrées, d'échanger sur les animations collectives et de faire évoluer le fonctionnement global de la résidence.

Les services accueillis au sein de la résidence

- <u>Soins relatifs au handicap psychique</u>: les résidents sont suivis par les équipes ambulatoires des différents CMP de secteur, par l'équipe de Réhabilitation Ambulatoire du Pôle du Grand Nancy du CPN, ou encore par un médecin psychiatre libéral.
- <u>Soins relatifs aux autres champs médicaux</u> : les professionnels de santé médicaux et paramédicaux libéraux interviennent autant que nécessaire, en fonction des problématiques de santé des personnes.
- <u>Services de tutelle</u>: les mandataires judiciaires interviennent le plus souvent à la demande des résidents. Il arrive également que la coordinatrice prenne directement contact avec eux, si les résidents rencontrent des difficultés importantes.
- Service d'aide et d'accompagnement à domicile : au sein de la résidence Chevet, ce

service est assuré par le SAAD d'Ensemble, pour les personnes bénéficiant d'un plan PCH.

Les partenaires

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Centre Psychothérapique de Nancy et CMP de secteur
- UNAFAM
- Société Lorraine d'Habitat
- Conseil Départemental 54 : Territoire Nancy et Couronne
- Ville de Nancy Pôle développement Urbain Habitat/Logement
- UDAF : service de tutelles et de curatelles

6. La vie à la résidence

Après ces 2 années d'ouverture, les résidents ont bien trouvé leur place. Ils animent chacun à leur façon le quotidien, malgré parfois quelques tensions. Nous travaillons régulièrement sur la tolérance et les différences de chacun. Les résidents sont également force de proposition et certaines activités ou sorties réalisées cette année ont fait émerger d'autres demandes, d'autres envies. A titre d'exemple, et suite au déclin de l'activité physique extérieure, ils se sont concertés et ont proposé l'achat d'une table de ping-pong. Cette nouvelle activité a permis de réunir des résidents qui n'avaient pas forcement d'affinités. En outre, avec l'achat d'un aquarium, ils ont imaginé construire un bassin à poissons dans le jardin. Nous avons donc fait l'acquisition d'un bassin préformé en fin d'année. Pour finir, cette année 2015 fut chargée en émotion. Suite aux décès de deux résidents,

Pour finir, cette année 2015 fut chargée en émotion. Suite aux décès de deux résidents, les semaines qui ont suivi ont été très difficiles à vivre tant pour les résidents que pour les professionnels. Il n'a pas été évident de trouver les mots justes pour les réconforter et surtout les rassurer. Mais dans ces moments difficiles, les résidents ont fait preuve de solidarité et de soutien. Nous avons pu constater que des liens forts se sont créés. Les personnes commencent en effet à mieux se connaître et se familiarisent avec les habitudes de chacune. Elles se soucient du bien-être ou du mal-être de l'autre. Et malgré quelques discordes, nous percevons une solidarité certaine, nourrie d'une bienveillance envers ceux qui ne vont pas bien.

Les objectifs que nous avons atteints en 2015 :

- ✓ <u>La poursuite de l'accompagnement des personnes</u>, notamment sur des rendez-vous médicaux, des sorties culturelles ou de loisirs à l'extérieur mais surtout, un travail d'animation, d'écoute et d'empathie au quotidien qui apporte sécurité et convivialité sur la résidence.
- ✓ <u>Les activités inter-résidence et inter-service de l'association</u> (Colombé et SAAD)
- ✓ <u>Les activités jeux de société</u> qui ont lieu tous les 2 mois, soit sur la résidence Chevert, soit sur la résidence Colombé à Pont-à-Mousson. Lors de ces après-midi, les résidents se retrouvent autour de plusieurs jeux de société et d'un goûter préparé par eux.
- ✓ <u>L'atelier cuisine</u> des dimanches et des soirées (1 soir tous les 15 jours), mis en place et animé par les maîtresses de maison, s'est déroulé pratiquement toute l'année.

✓ <u>Maintien des visites locatives</u> 3 fois par an afin de suivre l'adaptation des résidents dans leur logement (appropriation du logement, ressenti de la vie autonome, entretien de son logement, problèmes éventuels). Ces visites sont un temps d'échange privilégié et permettent de repérer les besoins de chacun sur l'équipement, les éventuels petits travaux, les sorties et les accompagnements pouvant être mis en place.

Les objectifs non atteints en 2015 :

✓ <u>Développement des activités physiques</u> (marche et piscine) : elles n'ont pas été souvent réalisées, par manque de participation. En revanche, grâce à l'achat d'une table de ping-pong en décembre 2015, les résidents se mobilisent plus facilement lorsqu'il s'agit de pratiquer une activité physique à l'intérieur des murs de la résidence.

7. Nos Projets pour 2016 :

En 2016, nous allons poursuivre:

- √ l'accueil et l'accompagnement quotidien des personnes,
- ✓ les visites locatives régulières, l'atelier jardinage, l'atelier cuisine du dimanche, la confection d'un déjeuner (en lieu et place de Sodexo) tous les trimestres et des activités avec les résidents de Colombé.

En outre, et à la demande des résidents, exprimée à l'occasion des réunions mensuelles, nous allons :

- ✓ Acquérir un poulailler qui va être installé au printemps. Les résidents pourront se partager les œufs ou les utiliser pour les ateliers culinaires du dimanche,
- ✓ Installer un bassin à poissons extérieur,
- ✓ Animer un atelier détente, gym douce et relaxation adapté aux besoins et aux capacités de chaque personne avec des exercices simples,
- ✓ Animer une activité scrapbooking qui permettra de développer la créativité et l'imaginaire des résidents. Les réalisations seront exposées soit dans leur studio, soit dans les pièces communes,
- ✓ Proposer des animations musicale/karaoké lors d'évènements sur la résidence,
- ✓ Organiser un séjour dans les Vosges avec les résidents de Colombé et du SAAD.

Enfin, nous allons allonger le temps de travail du maître de maison (passage à temps plein) afin **d'assurer une présence quotidienne des professionnels en soirée jusque 22 heures**. Cette initiative a pour but de proposer de nouveaux temps d'animation collective (dîners collectifs, sorties, soirées jeux de société,....)

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Vandœuvre-lès-Nancy – Essey lès Nancy – Rosière aux Salines – Nancy – Pont-à-Mousson – Saint Nicolas de Port - Toul

Avec le soutien



L'Association Ensemble a été agréée le 7 novembre 2007 par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle afin d'assurer un accompagnement à la vie quotidienne et sociale dans le cadre de la mise en œuvre des plans de Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Ce projet a pour objectif de :

- ✓ Aider les personnes accompagnées à construire leur projet de vie
- ✓ Mieux prendre en compte l'évolutivité des situations de handicap spécifique
- ✓ Faciliter la coopération entre les services
- ✓ Garantir une bonne couverture territoriale de l'offre de service

1. Organisation du SAAD:

Le SAAD de l'association Ensemble est organisé autour de 3 dispositifs :

1.1. <u>Le « SAAD collectif » : un partenariat avec l'équipe de réhabilitation</u> ambulatoire du Pôle du Grand Nancy du Centre Psychothérapique de Nancy

Une convention de partenariat lie l'association Ensemble au Centre Psychothérapique de Nancy (CPN). Dans le cadre du SAAD, elle prévoit des visites à domicile réalisées par l'Equipe de Réhabilitation Ambulatoire (ERA) du Pôle du Grand Nancy, ainsi que des temps communs de concertation sur les situations des bénéficiaires. Cette coordination de l'action des professionnels du CPN et du SAAD permet d'installer une veille vis-à-vis des personnes et d'y adapter les soins et l'accompagnement nécessaires à la satisfaction des besoins des usagers.

Les personnes accompagnées dans le cadre de ce dispositif sont également logées en appartements collectifs, dont Ensemble assure l'intermédiation locative :

- 1 bâtiment à Vandœuvre-Lès-Nancy (4 logements collectifs regroupés), pour 12 personnes.
- 1 logement collectif à Vandœuvre, pour 3 personnes.
- 1 logement collectif à Essey-lès-Nancy, pour 3 personnes.
 - 1.2 <u>Accompagnement au sein de la Maison L'En-Vie de Rosières aux Salines : un partenariat avec l'Association des Traumatisés Crâniens et Cérébro-Lésés (AFTC) de Lorraine</u>

En 2012, l'Association Ensemble et l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés de Lorraine (AFTC) ont réfléchi à la mise en œuvre d'un projet commun. Fort de leurs expériences spécifiques, ce partenariat répond d'abord à un besoin d'associer les compétences de chaque association pour un meilleur accompagnement des personnes

vulnérables. Cette mutualisation des compétences, soutenue par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, a fait l'objet d'une convention de partenariat. Dans ce cadre, Ensemble met en œuvre un accompagnement personnalisé au sein de la maison *L'En-Vie* située à Rosières aux Salines auprès de 4 sous-locataires de l'AFTC Lorraine bénéficiant d'un Plan de Compensation Handicap.

Il s'agit notamment de répondre aux besoins en aide humaine en matière d'accompagnement et de stimulation dans l'accomplissement des gestes essentiels de la vie et plus particulièrement dans le domaine de l'entretien du logement personnel et de l'entretien du cadre de vie. L'intermédiation locative de la maison l'En-Vie est assurée par l'AFTC Lorraine qui mène cette action dans le cadre d'un logement collectif accompagné à long terme.

En 2015, un résident de la maison l'En-Vie accompagné par notre service a souhaité, lors de son intégration dans son logement individuel, continuer à être accompagné par les salariés de notre service.

1.3 Prestations SAAD individuelles

En 2015, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a connu encore une extension significative en prestations individuelles. Nous intervenons auprès des personnes vivant en logement autonome (logement individuel ou résidence d'accueil) et présentant des troubles psychiques. Ces personnes peuvent être orientées vers notre service soit par leur tuteur ou curateur, par un CMP, les services sociaux, ou encore l'hôpital de Saint Nicolas de Port. Notre domaine d'intervention s'étend sur Pont-à-Mousson, Saint Nicolas de Port, Nancy et, depuis 2015, Toul.

2. Bilan quantitatif 2015

2.1. Personnes accompagnées en 2015

38 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2015 :

DISPOSITIF	Nombre de personnes concernées
SAAD COLLECTIF (PARTENARIAT CPN)	18
Vandœuvre-lès-Nancy	15
Essey-Lès-Nancy	3
MAISON L'EN-VIE (partenariat AFTC Lorraine)	5
PRESTATIONS INDIVIDUELLES	15
Toul	2
Nancy	6
Saint Nicolas de Port	6
Pont-à-Mousson	1
TOTAL	38

2.1.1. <u>Mouvement des personnes accompagnées</u>

➤ 2 personnes sont sorties du dispositif en 2015 :

- 1 personne ré-hospitalisée
- 1 personne ayant quitté la Maison En-vie de Rosières aux Salines pour un accueil temporaire en foyer.

Durée de l'accompagnement

Durée d'accompagnement	Nombre de personnes sorties dans l'année	%
De 3 mois à 1 an	1	50 %
De 1 à 2 ans	1	50 %
De 2 à 3 ans	0	0 %
Total	2	100 %

➤ 9 nouvelles personnes sont entrées dans le dispositif en 2015 :

Orientées par :	Nombre de personnes concernées
Centre Hospitalier de Saint Nicolas de Port	2
Mandataire judiciaire	2
Assistante sociale du CPN secteur Toul	2
CPN-ERA	2
AFTC Lorraine	1
TOTAL	9

Evolution 2013-2015

	Personnes	Personnes	Personnes	Evolution
	accueillies au	entrées dans le	sorties	
	cours de l'année	dispositif		
2013	28	11	Е	. 4
2013	20	11	5	+6
2014	33	10	2	+8
2015	38	9	2	+ 7

2.1.2 <u>Eléments concernant les bénéficiaires du dispositif</u>

* Répartition de la population par sexe

Sexe	Hommes	Femmes	TOTAL
Nombre de personnes	26	12	38

❖ <u>Age</u>

Total	18 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	56 à 65 ans
38	1	3	17	13	4

Suivi médical

- Personnes ayant un médecin référent (généraliste) : 38
- Personnes suivies par l'hôpital psychothérapique ou CMP : 33
- Personnes suivies par un SAMSAH : 5

Protection juridique

- Personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique connue par notre service : 35

2.2. <u>Activité : taux de présence des bénéficiaires</u>

	2014		2015	
	taux présence	taux absence	taux présence	taux absence
Moineaux	91.67%	8.33%	86%	14%
Alzette	96.03%	3.97%	97%	3%
Essey	99.11%	0.89%	93%	7%
En-Vie	72.70%	70.16%	75%	25%
Résidences	24.64%	69.60%	76%	24%
Logt indiv	59.44%	40.56%	63%	37%
Global	93.65%	6.35%	83%	17%

En 2015, les plans de PCH attribués prévoyaient la mise en œuvre de 23270.81 heures de PCH. Dans la pratique, ce sont 19288.53 heures qui ont été réalisées, soit seulement 83% des heures prescrites.

Nous constatons un taux d'absence très élevé cette année par rapport aux autres.

Les causes d'absence du dispositif ont été :

- Séjour en famille (certains week-ends)
- Séjour en vacances (ASLV, autres organismes)
- Longues hospitalisations (contrairement aux autres années)

3. Bilan qualitatif 2015

Le personnel du SAAD intervient au domicile des personnes 7 jours sur 7.

Les professionnels accompagnent les personnes, les soutiennent dans leurs démarches, et pallient leurs difficultés sans empêcher leur expression personnelle.

Un projet d'accompagnement personnalisé est mis en place avec chaque personne pour qu'elle puisse réaliser ses propres objectifs. Cet accompagnement individualisé permet de définir les axes d'autonomisation à travailler et de mettre en valeur les progrès de chacun.

3.1. <u>L'accompagnement des personnes</u>

L'accompagnement des personnes recouvre plusieurs volets de la vie quotidienne et de la vie sociale. Le contenu et les modalités de cet accompagnement diffèrent selon l'autonomie et le projet de la personne :

- Accompagnement et aide dans les activités de la vie quotidienne :
- Assurer le bien-être, le confort et la sécurité des personnes par une aide :
 - à la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, alimentation, entretien du logement,...)
 - à la prise de médicament, en veillant au respect scrupuleux des prescriptions médicales
 - à la réalisation des achats alimentaires, à l'élaboration de menus et la confection de repas équilibrés
 - à l'entretien courant du linge et des vêtements
 - à l'entretien courant du logement
 - à l'aménagement du logement, dans un objectif de confort et de sécurité
- Accompagner les personnes dans leurs démarches, leurs rendez-vous administratifs ou médicaux
- Accompagnement et aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- Favoriser et accompagner les relations familiales et amicales de la personne

- Favoriser et accompagner la personne dans les activités de loisirs et de la vie sociale :
 - Faciliter l'intégration de la personne dans son environnement social de proximité : voisinage, quartier,
 - Encourager la participation de la personne aux activités de loisirs extérieures en la stimulant et en l'accompagnant
 - Proposer des activités susceptibles de stimuler l'activité physique et intellectuelle de la personne, en tenant compte de ses goûts et de ses envies

Dans ce cadre, l'équipe organise des sorties individuelles (piscine, ateliers « cuisine », achats divers,....) et collectives (bowling, sorties restaurant et cinéma, pique-niques,....).

Ces sorties multiples et variées permettent aux personnes de découvrir, conforter ou développer leurs capacités, en lien avec leurs projets individuels.

3.2. <u>La participation et l'expression des résidents</u>

En 2015, des **réunions d'expression mensuelles** ont été organisées. Celles-ci permettent aux **bénéficiaires du SAAD d'exprimer leurs besoins, leurs critiques et leurs** propositions, afin de participer à la vie du service et à son évolution.

4. <u>Les moyens mobilisés</u>

4.1. <u>L'équipe de professionnels du SAAD</u>

En 2015, l'équipe du SAAD s'est encore développée :

- 1 poste de maîtresse de maison en CDI été créé (26 h) en mars 2015
- 1 poste de maîtresse de maison en CDI est passé à temps plein en août 2015.

Evolution du personnel SAAD

	2014	2015
Poste Coordonnatrice	1 (1 ETP)	1 (1 ETP)
Nombre de poste Maître/tresses de maison	12 (10.42 ETP)	13 (11.67 ETP)
ETP	11.42 ETP	12.67 ETP

Ainsi, au 31 décembre 2015, l'équipe se compose de :

- ➤ 1 coordonnnatrice qui gère les plannings des intervenants, le suivi des dépenses quotidiennes du service (repas, alimentation, produits d'entretien), organise le service et mobilise les moyens adéquats. Elle assure la mise en place des projets d'accompagnement personnalisés des personnes accueillies au sein du service. Elle aide à la formalisation des micro-projets collectifs (sorties collectives, séjours, festivité). Elle coordonne l'action entre les partenaires et le service.
- ➤ 13 maîtres et maîtresses de maison chargés d'assurer l'accompagnement des personnes, tel que décrit dans le bilan qualitatif.

Le SAAD bénéficie également des ressources humaines de l'association : chargée de gestion locative et accompagnateur logement pour les aspects liés au logement des personnes accompagnées (SAAD collectif), service comptable et administratif, direction.

4.2. <u>La formation des personnels</u>

La spécificité des personnes accompagnées nécessite une aide adaptée prenant en compte notamment les comportements liés aux maladies psychiques. Les personnels embauchés ne disposant pas toujours de qualifications liées aux problématiques des bénéficiaires du SAAD, il s'est avéré nécessaire de leur apporter des connaissances et un soutien.

Pour répondre à ces besoins importants d'adaptation au poste de travail et à la spécificité du public accompagné, des actions significatives de formation ont été mises en œuvre :

- Formation « Oméga » sur la gestion des situations de crise formation animée par le CPN
 - ➤ 7 salariés 4 jours. Cette formation est indispensable aux professionnels qui l'apprécient. Elle est un soutien pour faire face aux difficultés de comportement de crise des bénéficiaires.
- Recyclage SST- AEFP
 - ➤ 2 Maîtresses de maison 1 jour
- Prise en charge des traumatisés crâniens UNAFTC
 - > 7 Maîtresses de maison 2 Journées
- Sensibilisation à la psychiatrie CPN
 - ➤ 7 Maîtresses de maison 1 jour
- Accompagner autrement les personnes souffrant de maladie psychique à leur domicile - AGANISIA
 - ➤ 6 Maîtresses de maisons 5 demi-journées
- SST AEFP
 - ➤ 4 Maîtresses de maisons 1journée 1/2
- Prévention incendie ANGELE CONCEPT
 - ➤ 1 Coordinatrice et 13 maîtresses de maisons

5. Synthèse, évaluation du dispositif

	OBJECTIFS 2015	ACTIONS REALISEES EN 2015
\Rightarrow	Prolonger la réflexion sur l'organisation de l'équipe visant à améliorer la qualité de service	 Mise en place d'un groupe de travail « évaluation » en 2015
⇧	Formation : développer les compétences des personnels	 Formation OMEGA Formation avec AGANISIA Connaissance des maladies psychiatriques SST
↔	Développer les outils visant à améli orer le suivi et l'analyse de l'évolution	 PSC1 Création d'un référentiel de compétences pour les usagers
	des personnes	
ightharpoons	Lutter contre l'isolement en favorisant des relations de convivialité et d'entraide entre les personnes, tout en permettant leur intégration dans une vie de quartier.	 Moments de convivialité en commun (Noël, anniversaires) Organisation de sorties collectives Mise en place d'apéritifs dinatoires mensuellement Animation des réunions hebdomadaires des résidents

6. Perspectives 2016

Le temps fort de l'année 2016 sera la réalisation de l'évaluation interne du service, nous permettant d'identifier nos points forts et nos points faibles, puis de le faire évoluer (rédaction d'un nouveau projet de service).

OBJECTIFS	ACTIONS PREVUES EN 2016			
⇒ Prolonger la réflexion sur l'organisation de l'équipe visant à améliorer la	– Réorganisation complète du service (équipes par secteurs			
qualité de service	d'intervention)			
	 Mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles (3 			
	heures/trimestre)			
⇒ Formation : développer les compétences des personnels	 Formation pour le personnel intervenant sur l'individuel 			
	- Formation qualifiante de 3 salariées : 2 DE AMP et formation			
	CAFERUIS pour la coordonnatrice			
	 Organisation d'une formation en intra sur la bientraitance 			
⇒ Développer les outils visant à améliorer l'observation des résidents et	 Utilisation du référentiel de compétences 			
favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne et la capacité d'expression	- Remise à jour des documents (livret d'accueil, projet d'accueil			
des résidents.	personnalisé)			
	– Réactualisati on des Projets d'Accompagnement Personnalisé de			
	chaque personne accompagnée			
	 Renforcement des réunions d'expression des personnes 			
	accompagnées (organisation sur 2 territoires afin que la mobilité ne			
	soit pas un frein à leur participation)			
⇒ Lutter contre l'isolement en favorisant des relations de convivialité et	Organisation d'un séjour dans les Vosges (projet transversal			
d'entraide entre les locataires, tout en permettant leur intégration dans	association Ensemble)			
, ,	association ensemble)			
une vie de quartier.				

LES GROUPES D'ENTRAIDE

MUTUELLE (GEM)

Avec le soutien de :





Un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) est un (ou plusieurs) lieu(x) d'accueil, de partage et d'écoute, au sein duquel des personnes se retrouvent pour discuter, créer des liens, partager des passions, des savoirs, des sorties, des coups de blues ou des fous rires. L'entraide se crée alors naturellement au grès des rencontres, en s'invitant, s'appelant, se dépannant, se rejoignant pour un concert, une balade, ou en se motivant pour mettre en place des projets pour le lieu.

Le GEM est constitué en association, qui bénéficie du soutien d'une association marraine.





L'objectif des GEM est d'accueillir toute personne adulte en situation de souffrance psychique. Les lieux d'accueil sont des endroits conviviaux, de rencontre sans contrainte permettant à des personnes souffrant d'isolement de développer des liens sociaux dans la Cité. Ils permettent en outre de favoriser l'accès à la culture, aux loisirs, ainsi que d'accompagner les adhérents dans l'élaboration de projets socioculturels, artistiques, culinaires, humanitaires ou autres, dont ils sont à l'initiative. Les différents projets sont

proposés et validés par le collectif; chacun étant libre d'y adhérer ou non.

Les lieux d'accueil servent ainsi de passerelle vers une vie sociale satisfaisante; ils facilitent en outre le recours à des soins et à un accompagnement adaptés.

Ils sont animés par des professionnels du secteur médical et médico-social.

Ensemble est association marraine des **Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) de** Nancy et du Val de Lorraine.

Le GEM de Nancy regroupe 4 lieux d'accueil :

- Les Amarres à Nancy
- La Maison et son Jardin à Saint Max
- Le Coucou à Neuves-Maisons (ouvert en 2015)
- Le Point d'Accord à Varangéville (ouvert en 2015)

Le GEM du Val de Lorraine regroupe 2 lieux d'accueil :

- Le Val'Heureux à Frouard
- Oxygem à Pont-à-Mousson



LE GEM DE NANCY

La vie de l'association des usagers

Nous continuons à soutenir l'association d'usagers dans leur démarche d'autonomie : soutien à la méthodologie et à la rédaction de projets, à la rédaction des demandes de subvention, gestion des comptes, accompagnement à la mise en œuvre et à l'animation de la vie statutaire de l'association,....

De nombreux projets ont abouti cette année grâce au travail et à la volonté des adhérents, du bureau et du conseil d'administration. Mais encore trop peu d'adhérents souhaitent s'investir dans les instances décisionnelles, soit en raison de leur fragilité qui les empêche de trouver des points d'ancrage pour s'inscrire dans la démarche de l'association d'usagers, soit car ces instances représentent une charge de travail que peu veulent porter.

1.1. Création de 2 nouveaux lieux d'accueil

Deux nouveaux lieux ont été créés en 2015 et rattachés au GEM de Nancy : *Le Point d'Accord* à Varangéville et *le Coucou* à Neuves Maisons. Craignant une surcharge de travail, avec la création de ces nouveaux lieux, le Conseil d'Administration a sollicité Ensemble pour s'occuper de la gestion de ceux-ci, tout en y conservant un droit de regard et d'intervention.

Afin de faciliter l'échange entre le CA et les adhérents de ces nouveaux lieux, deux personnes de Varangéville ont intégré cette instance. Un comité de suivi de l'activité a été mis en place sur ces lieux afin de gérer le quotidien et de rendre compte de l'activité au CA du GEM.

1.2. <u>Projets 2016:</u>

- > Travail sur la communication interne et externe
- Auto-formation : création de « fiches de poste » afin que chaque personne qui s'engage sache dans quel le rôle elle s'investit.
- Changement de nom : l'association d'usagers s'appelle GEM de Nancy. Or, ce nom peut entraîner une confusion avec le lieu d'accueil des Amarres qui se situe à Nancy. Le CA du GEM a donc décidé d'en changer. Les adhérents ont émis plusieurs propositions : « L'Oiseau Lyre » est celui qui a été choisi et validé en assemblée générale extraordinaire.

Les Amarres

à Nancy

Avec le soutien







L'objectif des Amarres est d'accueillir toute personne adulte, habitant la Communauté Urbaine du Grand Nancy, en situation d'isolement et/ou de mal être psychique.

Il est animé par deux professionnelles : une coordonnatrice salariée de l'association Ensemble et une infirmière psychologue du CPN, toutes deux mises à disposition à temps plein.

Les Amarres est un lieu où il fait bon venir, un moyen de lutter contre la solitude, un tremplin pour retrouver des forces. C'est un endroit où le temps prend ses aises, et redonne enfin les minutes nécessaires à la place humaine. C'est certainement parce que nous n'attendons pas de résultats chiffrés que nous pouvons permettre à autrui de prendre le temps avec lui. Pour que chacun ne se contorsionne pas trop dans l'image qu'il se fait du « comment être » et puisse retrouver les ressources qu'il a en lui, nous parlons, nous faisons ensemble, nous construisons, nous participons, nous proposons une aire de repos.

En groupe, c'est donner la parole, gérer le conflit, n'intervenir que dans le but de relâcher la pression, reconnaître et faire reconnaître que la parole de celui qui parle est importante. C'est aussi un moyen de prendre place.

Souvent le *Dire* et le *Faire* se conjuguent. Les gens avancent pas à pas. Et surtout, ne jamais contraindre l'un à prendre un chemin plus qu'un autre, à chacun de prendre le chemin du moment.

Horaires d'ouverture :

Temps d'accueil :

Mardi, jeudi, vendredi 17h00 - 21h00

Samedi, dimanche 2ème et 4ème week-end du mois 14h00 - 18h00

Accueil personnalisé :

Jeudi de 13h30 à 17h

Ateliers hors temps d'accueil :

Mardi de 16h à 18h

Mercredi tous les 15 jours de 14h30 à 16h30

Vendredi de 14h à 17h

<u>Sorties</u>: Essentiellement les mercredis et les week-ends

1. Bilan quantitatif

En 2015, les Amarres ont accueilli 119 personnes (107 en 2014), dont 42 femmes et 77 hommes.

16 nouvelles personnes ont découvert le lieu cette année. 12 d'entre elles s'y impliquent petit à petit. Nous n'avons pas de nouvelles des 4 autres, nous ne pouvons donc pas expliquer pourquoi elles ne sont pas revenues.

La fréquentation (4005 passages) a sensiblement baissé en 2015 (4437 passages en 2014), en notant que le lieu a fermé pendant 24 jours. Il a accueilli en moyenne 21 personnes par ouverture.

40 personnes viennent régulièrement c'est-à-dire une à plusieurs fois par semaine (51 en 2014); 37 de manière plus épisodique (34 en 2014); 42 gardent un lien régulier sur le lieu. Ce lien prend la forme d'appels téléphoniques ou de passages ponctuels pour prendre et donner des nouvelles.

La connaissance du lieu se fait essentiellement par le bouche à oreille. Les autres orientations se font par les différents services de l'association Ensemble, des CMP et des CMS, mais d'autres structures comme Delta, l'Ars, l'association Tremplin, le SAO orientent également leur public vers nous.

La fourchette d'âge : majoritairement ce sont les 35 - 70 ans qui sont les plus représentés (moyenne d'âge de 54 ans). Le public reste toutefois un public vieillissant.

La diversité des situations et des profils des personnes fréquentant le lieu est aussi une source de richesse et un facteur d'intégration important.

Les situations et ressources des personnes sont aussi diverses :

Ressources	Nombre de personnes
RSA	25
AAH	59
ASSEDIC	1
ASS	5
RETRAITE	20
SALARIE MI-TEMPS	5
SALARIE TEMPS PLEINS	4
Total	119

Secteur d'habitation :

• Nancy: 84

• Autour de Nancy: 34

• SDF: 1

2. <u>Bilan qualitatif</u>: <u>la vie des Amarres</u>

2.1. <u>Participation des usagers et autonomie</u>

La participation des personnes à la vie du lieu est un axe principal du projet. Il s'agit de favoriser au maximum leurs capacités à exprimer leurs besoins et envies, à les concrétiser dans l'élaboration de projets, à prendre des responsabilités pour les mettre en œuvre.

Cette participation est formalisée par différents aspects :

- Gestion du projet du lieu
 - ➤ Participation à l'entretien, à la décoration et à son aménagement suivant les évènements, à l'élaboration des règles de vie.
 - ➤ Réunions régulières des adhérents ayant pour objet la gestion du lieu, la mise en œuvre des projets, et leur évaluation.
 - Adhésion au GEM de Nancy, association porteuse du projet, inscrivant les personnes dans l'échange et la citoyenneté, leur ouvrant la possibilité de participer aux instances associatives.
 - ➤ Difficultés dans la gestion des **temps d'accueil** en autonomie (travail sur la charte de bonne conduite, travail sur la distinction entre chef et responsable)
- Gestion des projets de groupe
 - > Définir et organiser ensemble les activités
 - Faire participer les publics, leur donner la parole ou bien les consulter.
 - > Se prendre en main et prendre part à l'idée et à l'action à chaque étape du projet par un apport personnel de ses savoirs, de ses compétences.
 - > Participer sans obligation et à la mesure de ses possibilités.
 - Difficultés : un fort besoin des professionnelles pour accompagner la mise en œuvre des projets et des sorties. (Peur de la responsabilité)
- Gestion des projets individuels de mieux-être
 - Se valoriser
 - > S'ouvrir sur le monde extérieur, y trouver des intérêts cachés et oser les entreprendre.

Tous ces supports permettent **de mettre en œuvre** une démarche qui amène les personnes à prendre en main leur propre vie, leur bien-être.

2.2. Les Amarres Itinérants

Un des objectifs de l'association est de décloisonner le lieu et de l'ouvrir sur l'extérieur : les professionnelles ont donc tenté l'expérience de proposer un temps d'accueil hors les murs. Celui-ci s'est déroulé un vendredi, sur les mêmes plages horaires qu'à l'accoutumée, au parc Charles III. Boissons ramenées, assis sur des bancs de bois, 18 adhérents sont venus. Des échanges se sont tenus entre adhérents et personnes fréquentant le parc. Nous avons pris l'air, nous avons joué. Cette expérience a conquis les adhérents et il a été décidé pour 2016, dès les beaux jours, que les Amarres ouvriraient leurs portes une fois tous les 15 jours dans un lieu extérieur.

2.3. <u>Les activités pérennes</u>

Les activités hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles qui reviennent selon ce rythme, permettent à l'adhérent de se situer dans le temps (à plus ou moins long terme) et constituent donc des points de repère. L'organisation temporelle offre une structure rassurante, favorisant la stabilité des adhérents.

Ce rythme développe aussi **leur sens de l'autodiscipline**, leur permet de se projeter ou de travailler su**r leur sens de l'anticipation**, **d'ap**prendre à gérer la contrainte, à gérer son temps et son emploi du temps, et de s'y orienter.

- Les activités hebdomadaires : 4 ateliers ont lieu toutes les semaines aux Amarres :
- Ecriture et informatique, animés par des intervenants extérieurs
- Peinture et poésie, animés par des adhérents bénévoles
- ➤ Les activités mensuelles : réunions d'information et groupes de parole, groupe culture, ¼ d'heure culturel
- Les activités trimestrielles : rédaction et édition de *la Revue des Amarres* (outil de communication),
- Les activités annuelles : repas de Noël, Assemblée Générale d'Ensemble, Assemblée Générale du GEM de Nancy,.....

2.4. <u>Les activités ponctuelles</u>

Les sorties

Au total, 51 sorties ont été organisées en 2015, principalement autour de 3 grandes thématiques qui ont été choisies pour cette année : la Nature, la Mémoire artisanale, artistique et ouvrière de Lorraine, les Métiers de la Bouche.

Citons par exemple : ateliers jardinage au Jardin Botanique de Nancy, Festival Alternatiba à Nancy, spectacles à l'Autre Canal, à la Manufacture, expositions Salle Poirel, parcours Art Nouveau avec le musée de l'Ecole de Nancy, Festival Passage, Le Livre sur la place, concerts découvertes à l'Autre Canal, Centre Pompidou à Metz, journée à Paris, Marché de Noël à Kaysersberg,

> Les évènements aux Amarres

17 évènements ont été organisés aux Amarres en 2015, tels que des expositions d'adhérents (photos et écrits), diffusion de films, animation « lecture », ateliers cuisine,....

Les projets

Les projets s'étalent sur plusieurs mois et permettent d'approfondir certains domaines et de réaliser des créations, de partir en séjour.

Les temps forts de 2015 sont :

- Revue Art Nouveau

C'est la troisième année que les Amarres participent à un projet avec le Musée de L'Ecole de Nancy. Cette année, le projet consistait en la visite des lieux Art Nouveau

dans la ville : 4 sites ont été visités et une revue spéciale a été éditée et publiée sur le blog du musée.

- <u>Calendrier</u>: <u>création</u> d'un calendrier 2016 illustré de photos et d'écrits
- <u>Rimbaldises ou les visages de Rimbaud</u>: projet d'écriture et séjour à Charleville Mézières au festival de Marionnettes

En 2015, ce sont :

- **17 évènements proposés dans le lieu durant l'année** : 271 participations ; 55 adhérents.
- 58 sorties proposées dans l'année : 356 participations, 47 adhérents.
- 4 ateliers proposés à fréquence régulière : 34 participations, 25 adhérents
- 7 projets proposés cette année : 177 participations, 50 adhérents
- 72 personnes extérieures au GEM sont venues aux Amarres lors de vernissage, de rencontres, d'activités.

2.5. <u>Les partenaires</u>

Le lieu a constitué, au fil des années, un réseau social, médical et associatif sur lequel il s'appuie pour réaliser ses projets :

Réseau

- ✓ Centre Psychothérapique de Nancy et Centres médicaux psychologiques
- ✓ Conseil Départemental, travailleurs sociaux, Commission Territoriale d'Insertion
- ✓ Centres médico-sociaux (Calmette, Gross, Mon désert, Médreville)
- ✓ Pôle Emploi
- ✓ Accueil et Réinsertion sociale
- ✓ CCAS de la Ville de Nancy
- ✓ ETI
- ✓ UAUP
- ✓ Abri 32
- ✓ Dimo 54

Associatifs

- ✓ Club St Nicolas / Atelier Vie de quartier
- ✓ L'écoutant public : places concerts et repas
- ✓ Les Créarts : différentes manifestations culturelles
- ✓ Espoir 54
- ✓ UNAFAM
- ✓ AIDES : Mise à disposition de matériel de prévention
- ✓ Fajet (Charlie n'Co) : Emissions radiophoniques
- ✓ AFTC
- ✓ IREPS : accompagnement méthodologique
- ✓ Association Tremplin
- ✓ Inser Info : entretien matériel Informatique

Culturels

- ✓ L'Autre Canal : places à 3 euros
- ✓ Théâtre de la Manufacture : abonnement préférentiel. Pour la saison 2011-2012, arrêt de ce partenariat. Les participants n'ont pas adhéré à ce qui a été proposé la saison dernière. Ils souhaitent découvrir d'autres lieux théâtraux.

- ✓ L'Opéra : concerts découverte
- ✓ Centre Culturel Pompidou : visites guidées
- ✓ Le musée de l'école de Nancy : mise en place de visites commentées autour de thèmes définis et projet d'exposition
- ✓ Salle Poirel: visite, exposition, spectacle
- ✓ Ensemble Stanislas : concerts
- ✓ Jardin Botanique : cours de jardinage
- ✓ Les Trois Petits Points : repas de Noël

Financiers

- ✓ Ville de Nancy : fonctionnement et projets
- ✓ ARS : fonctionnement
- ✓ ACSE : fonctionnement
- ✓ Conseil départemental de Meurthe et Moselle : fonctionnement et projets
- ✓ Fonds Handicap et Société : projets
- ✓ INRS : projets

Autres

- ✓ Commerçants du quartier : soutien aux projets par don
 ✓ Infographiste bénévole : affiche Projets
- ✓ 9 Personnes extérieures : Don objets, de matériel, de vêtements pour les activités et projets
- ✓ Lillichatok et Cabossel : Don objets pour le projet « Décoration d'été »

3. Nos perspectives pour 2016

- Maintien de l'existant
- Création d'un groupe de travail sur la communication
- Projet « Tâche d'huile » : actions participatives
- Finalisation du projet sport
- Finalisation de la revue Ecolo
- Projet Solidarité et Environnement
- Projet « Larguons les Amarres » de l'atelier écriture
- Participation au projet « Itinérance », projet transversal à tous les services de l'association Ensemble
- Participation au projet « Marche gourmande » porté par les étudiants en DUT Gestion des entreprises et des administrations
- Reprise de l'atelier Débrouill'arts, suite à la disparition de l'activité ARTISTIC
- Les Amarres au jardin
- Noël commun aux 4 lieux du GEM

La Maison et son Jardin

à Saint Max

Avec le soutien







Créée en 1996 à l'initiative d'un groupe d'habitants du quartier Saint Michel/Jéricho, la Maison et son Jardin a pour vocation d'accueillir et de servir de tremplin à toute personne en situation d'isolement et de souffrance psychique, via l'accueil, l'écoute, l'entraide et l'appui de professionnels.

L'équipe intervenant à la *Maison et son Jardin* est pluridisciplinaire : 1 coordonnatrice à mi-temps salariée de l'association Ensemble, 1 infirmier mis à disposition par le CPN, 2 assistantes sociales du Centre Médico-Social de Malzéville.

Cette pluralité permet une approche globale et transversale des situations et offre à chaque habitant la possibilité de trouver à son niveau, et selon sa problématique, une réponse adaptée à sa demande, dans un cadre rassurant et chaleureux.

De ce fait, *la Maison et son Jardin* est un lieu dans lequel les personnes ont la possibilité de se poser, de proposer, d'expérimenter avec l'appui de l'équipe, ceci pour se consolider, se valoriser, reprendre confiance. **C'est un lieu passerelle dans lequel les personnes** peuvent se reconstruire.

Les temps d'accueil et d'écoute sont basés sur la libre adhésion et l'anonymat. Les professionnels ont une posture commune d'accueillant, teintée de leurs spécificités et compétences propres. Ces temps permettent d'informer, d'orienter les adhérents, de faire émerger des projets ou de rencontrer en individuel un professionnel sur une problématique plus précise.

1. Bilan quantitatif

En 2015, la Maison et son Jardin comptait **32 adhérents.** Le nombre d'adhérents est en augmentation par rapport aux précédentes années. Nous accueillons un plus grand nombre de femmes (19 femmes – 13 hommes), ces dernières viennent également plus fréquemment sur le lieu que les hommes.

Nous notons l'arrivée de nouvelles personnes :

13 sont venues découvrir le lieu : elles ont été orientées par les CMS de quartier, les CMP, le dispositif « LOTUS », ou sont venues par le bouche à oreille.

7 d'entre elles reviennent de manière régulière sur le lieu.

Répartition par tranche d'âge

Tranches d'âge	Moins de 30 ans	Entre 30 et 49 ans	Entre 50 et 60 ans	Plus de 60 ans	Total
Femmes	0	7	9	3	19
Hommes	0	7	4	2	13
Total	0	14	13	5	32

* Répartition Géographique

Zone d'habitation	St Michel /Jéricho	St Max /Malzéville	Grand Nancy	Extérieur	Total
Femmes	9	4	6	0	19
Hommes	3	3	5	2	13
Total	12	7	11	2	32

* Répartition par ressources

Zone d'habitation	RSA, pôle emploi	AAH, invalidité	Emploi, retraite	Total
Femmes	6	8	5	19
Hommes	5	4	4	13
Total	11	12	9	32

Concernant la fréquentation du lieu, plusieurs constats peuvent être faits :

- ➤ La fréquentation lors des présences professionnelles est légèrement plus importante (726 709 à l'année). L'équipe offre un cadre rassurant aux adhérents, qui peuvent se reposer sur elle en cas de questionnement ou de difficulté.
- Les personnes qui ne peuvent pas venir, continuent à garder un lien téléphonique avec le lieu (en moyenne 3 appels par ouverture).
- Certaines demandes d'écoute, d'échange à distance demandent une implication plus forte et nécessitent de réaménager notre organisation : gestion des appels, disponibilité pour le reste du groupe...
- ➤ Les problèmes en lien avec la santé sont toujours prégnants : problèmes articulaires, problèmes d'addictions, de santé mentale (souffrance psychique ou stabilisation fragile) qui sont souvent associés à d'autres difficultés.
- ➤ L'équipe intervient avant tout sur les aspects préventifs, informatifs et d'orientation.

2. <u>Bilan qualitatif : la vie de La Maison et son Jardin</u>

2.1. La participation des adhérents

Un aspect essentiel du projet est de rendre les personnes actrices et motrices de la vie du lieu. Aussi, le 1^{er} lundi de chaque mois, est organisée une réunion afin de définir ensemble les prochaines activités à mettre en œuvre et les sorties souhaitées par les adhérents. Ce moment permet également d'échanger sur la vie du collectif d'adhérents et les problématiques du fonctionnement quotidien du lieu. Le fonctionnement participatif permet aux habitants de s'investir, de réfléchir et d'initier des projets ou des décisions visant à faire vivre le lieu.

2.2. <u>Les animations réalisées en 2015</u>

Elles sont, d'une part, des supports permettant d'amener les personnes vers le lieu et de travailler certains besoins repérés pour les professionnels, et d'autre part, pour les habitants, la possibilité de prendre du temps pour eux-mêmes, d'acquérir des savoirs ou de les faire partager.

En 2015, plusieurs évènements ont été organisés et nous avons mis en place des sorties **une à deux fois par mois :**

- ➢ <u>les activités</u>: jeux et échanges, repas des habitants, portes-ouvertes, barbecue, après-midi Tarot (invitation de l'ensemble des habitants du quartier), ateliers Cafésanté, ateliers de Noël, repas de Noël
- ➤ <u>Les sorties</u>: ferme du Lejol à Gerbamont, jardin botanique, journée pêche aux étangs de Saussi à Pont-à-Mousson, musée émaux de Longwy, fortifications Vauban, aquarium de Nancy, bowling, plusieurs échanges ont eu lieu avec le GEM du Val de Lorraine ainsi que Varangéville et Neuves-Maisons

Les projets :

- L'année 2015 a été marquée par la mise en place d'un café-santé. Depuis octobre, cette animation a lieu chaque mois afin d'aborder diverses problématiques de santé. Le café-santé apporte des informations via un intervenant et divers supports, il crée un temps d'échange entre les différents participants. Cela permet aux individus de faire connaissance, de s'exprimer librement quant à leurs questionnements sur le thème abordé. Une thématique différente est proposée à chaque intervention. Les thèmes sont déterminés avec les participants lorsque ces derniers ont un souhait particulier.
- Le projet de jardin n'a pas pu être poursuivi pour des raisons d'ordre technique. Ce projet est par conséquent reporté pour l'année 2016.
- Enfin, une collaboration s'est mise en place avec le Centre Social : nous proposons des sorties et activités complémentaires et communiquons les informations nécessaires.

2.3. <u>Difficultés rencontrées</u>

Il reste difficile pour le groupe de s'investir dans la vie du GEM de Nancy, malgré les sollicitations faites par le bureau ou le conseil d'administration.

3. Nos perspectives pour 2016 :

- > Poursuite de la diffusion et de la communication autour du lieu
- Poursuite des cafés-santé
- > Réalisation du projet jardin conjointement porté par le lieu et la crèche Ribambelle
- > Soutien aux projets présentés par les habitants
- > Tisser davantage de liens avec les autres dispositifs présents sur l'Espace Champlain (crèche parentale, centre social), ainsi qu'avec les nouveaux habitants du quartier.

Le Point d'Accord

à Varangéville

Avec le soutien de



Rattaché au GEM de Nancy, le lieu d'accueil de Varangéville a ouvert ses portes fin 2014.

Contacts et Horaires

Le Point d'Accord

Espace Prieuré, Rue du Prieuré, 54110 Varangéville <u>Ouverture</u> Tous les mardis et jeudis de 13h à 17h <u>Site internet</u>: www.lepointdaccord.fr

Le point d'accord est animé par une coordonnatrice à mi-temps sala**riée de l'association** Ensemble et par des i**nfirmiers de l'hô**pital de Saint Nicolas de Port mis à disposition 8h par semaine.

1. Bilan quantitatif

Le Point d'accord compte 19 adhérents.

Une trentaine de personnes ont connaissance du lieu et s'y rendent de manière plus ou moins régulière. Les adhérents avaient pris l'habitude de se réunir les jeudis après-midi durant l'année 2014, ce pourquoi ce créneau reste le plus fréquenté. Néanmoins, l'ouverture du lieu tous les mardis rassemble de plus en plus de monde. L'augmentation de la fréquentation a été favorisée notamment par la mise en place d'ateliers « menuiserie » et « marionnettes ».

Le créneau du mardi accueille en moyenne une dizaine de personnes ; celui du jeudi, une vingtaine. Les personnes présentes au GEM sont majoritairement orientées par le soin. La journée « portes ouvertes » du 18 juin 2015 avait pour objectif de présenter le lieu aux différents partenaires, afin d'attirer de nouvelles personnes et créer une mixité du public.

Pour l'année 2015, une cotisation de 2 euros a été demandée à chaque personne fréquentant le lieu. Cette adhésion donne accès aux activités proposées tout au long de l'année. En échange de cette cotisation, une carte est remise à l'adhérent. Elle favorise le sentiment d'appartenance et de cohésion de groupe.

2. Bilan qualitatif

Initialement envisagé comme un GEM autonome, le projet a évolué et pris la forme d'une antenne du GEM de Nancy sur le territoire de Varangéville. Ce projet a été construit avec le soutien actif du GEM de Nancy qui a donné son accord à la mise en place de cette antenne en novembre 2014. Cette organisation a permis à l'ARS de mobiliser les moyens financiers nécessaires au soutien des activités des usagers du territoire de Varangéville et au GEM de Nancy de mettre en place avec Ensemble une convention de prestation spécifique dédiée aux activités de Varangéville. « Le Point d'Accord » a fonctionné fin 2014 grâce à l'investissement des infirmiers mis à disposition par l'hôpital de St Nicolas de Port et des bénévoles du lieu. De nombreuses activités ont été mises en œuvre par les réguliers du lieu dans des domaines Une coordinatrice a rejoint le dispositif à partir du 1er décembre avec pour mission de préparer l'entrée dans les locaux du Prieuré à Varangéville à partir de janvier 2015.

2.1. <u>La participation des adhérents : création d'une commission de suivi de</u> l'activité

Une commission de suivi de l'activité a été créée au mois de novembre 2015. Elle permet aux adhérents de s'investir et de participer à la vie du lieu.

Les missions de cette commission sont les suivantes :

- ✓ Mise en œuvre de projets communs : proposer des projets (culturels...), motiver les adhérents et favoriser leur prise d'initiative, aider les adhérents à remplir une fiche projet...
- ✓ Validation des projets lors des réunions mensuelles
- ✓ Gestion d'une partie du budget alloué aux activités avec la coordonnatrice du lieu : consulter le budget régulièrement, agir et prendre des décisions en fonction du budget disponible.
- ✓ Veille du respect de la charte par les adhérents, avec les professionnels du lieu : rappeler les règles à respecter quand nécessaire, prévoir des sanctions en cas de problèmes ou de situations ingérables (violence, dégradation...).
- ✓ Prise de contact avec les partenaires quand nécessaire (ex. : brocante : mairie de Varangéville...)

Les membres de la commission sont élus et font partie du Bureau du GEM de Nancy.

2.2. <u>Les activités mises en œuvre :</u>

- Les ateliers

- Atelier « Menuiserie », animé par les adhérents durant les temps d'accueil.
- ➤ Atelier « Initiation aux usages numériques », animé par le TIC du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, les jeudis matins de 9h15 à 11h15
- > Atelier « Pâtisserie », animé par 2 adhérentes, les jeudis après-midis.
- Atelier « Informatique », animé par un adhérent, les jeudis après-midis.
- ➤ Atelier blog, animé par tous les adhérents : www.lepointdaccord.com est un blog destiné à communiquer les activités et sorties passées, à publier des photos, textes, infos,...

Atelier « Marionnettes » en collaboration avec Yannick Toussaint, metteur en scène de la Cie « Histoire d'Eux » : les adhérents ont participé à la création d'un spectacle de marionnettes, avec l'aide du metteur en scène ; la première ébauche du spectacle a été présentée lors de la « journée portes ouvertes » du lieu, puis à l'occasion du festival de marionnettes Marilor, un festival des arts de la marionnette et du théâtre d'objets en Lorraine, en octobre 2015 à la MJC Lillebonne de Nancy.

Les évènements

- ➤ Une journée « portes ouvertes » a été organisée le jeudi 18 juin 2015 : les adhérents ont participé à la décoration du lieu (mise en place de la table pour le pot de l'inauguration, petite expo photos), à la préparation des gâteaux et jus, à l'organisation de la tombola (les lots étant les invendus de la brocante), et au spectacle de marionnettes.
- ➤ La visite des élus du Conseil Départemental au Point d'Accord au mois de novembre a demandé la même organisation que la journée « portes ouvertes », une journée conviviale qui s'est terminée autour d'une table du restaurant « Le Monopol ».

- Les sorties :

Les sorties favorisent l'accessibilité à l'environnement social, urbain et culturel. Elles permettent aussi aux personnes de s'organiser hors des temps de présence des professionnels et retrouver ainsi petit à petit l'envie de « faire ensemble ». Elles sont proposées par les adhérents eux-mêmes. Ils soumettent une fiche projet, rédigée par leurs soins, aux professionnels du lieu. Un vote a lieu lors des réunions mensuelles de la commission de suivi. Chaque sortie concerne au minimum 5 personnes. En moyenne, il y a 8 participants (9 places dans un véhicule conduit par la coordinatrice ou l'infirmier), mais en fonction du lieu et de l'intérêt porté, il y a parfois jusqu'à 20 adhérents mobilisés.

Au total 24 sorties ont été réalisées au Point d'Accord en 2015.

3. Nos perspectives pour 2016:

- Participer à la vie associative locale
- Organiser des journées/animations inter-GEM
- Développer des temps d'autonomie
- Favoriser l'autonomie des usagers (usage des transports en commun, ...)
- > Développer la communication et le partenariat local
- Communiquer auprès des partenaires susceptibles d'orienter des personnes (CMS, CMP, Associations, Médecins Généralistes...)
- > Renforcer l'autonomie de la commission de suivi de l'activité

Le Coucou

à Neuves-Maisons

Avec le soutien de



Rattaché au GEM de Nancy, le lieu **d'accueil de Neuves**-Maisons a ouvert ses portes en 2015.

Le Coucou

Maison de la Vie Associative, 1 rue Capitaine Caillon, 54230 Neuves-Maisons Médiathèque la Filoche, 90 rue René Cassin, 54230 Chaligny Ouverture

Tous les mercredis et vendredis de 12h30 à 16h30

« Le Coucou » a fonctionné à partir de **mars 2015** à Neuves-Maisons, dans des locaux mis à disposition par l'AGAFAB. Il est animé par une coordonnatrice à mi-temps salariée de l'association Ensemble et par des infirmiers du CMP de Neuves-Maisons mis à disposition 8h par semaine.

1. Bilan quantitatif

L'antenne de Neuves-Maisons a ouvert le 4 mars 2015. L'accueil a eu lieu dans l'enceinte du Foyer Aristide Briand de Neuves-Maisons jusqu'au 30 novembre 2015. Cette proximité avec le foyer d'hébergement, de même qu'avec le CMP, a facilité une mixité au sein des adhérents fréquentant le lieu.

A partir de décembre, l'accueil a eu lieu à la Médiathèque La Filoche de Chaligny (les mercredis) et à la Maison de la Vie Associative de Neuves-Maisons (les vendredis). Pour 2016, nous avons comme projet de trouver un lieu unique et plus central.

La fréquentation du lieu est régulière sur les 2 temps d'accueil, soit une quinzaine de personnes.

Pour l'année 2015, comme pour « Le Point d'Accord », une cotisation de 2 euros a été demandée à chaque personne fréquentant le lieu.

Nombre d'adhérents possédant une carte d'adhésion en 2015 : 10

2. Bilan qualitatif

2.1. <u>La participation des adhérents : création d'une commission de suivi de l'activité</u>

Une commission de suivi de l'activité a été créée au mois de novembre 2015. Elle permet aux adhérents de s'investir et de participer à la vie du lieu. Ses missions sont identiques à celle du Point d'Accord.

2.2. Les activités mises en œuvre :

- Les ateliers

- Atelier pâtisserie, animé par les adhérents : un mercredi et un vendredi par mois, les adhérents préparent des gâteaux pour les adhérents présents sur le lieu.
- > Interventions de la ludothèque de La Filoche : jeux d'intérieur et d'extérieur
- ➤ Atelier création de jeux en bois à la Filoche (2 vendredis par mois, de septembre 2015 à juin 2016).
- > Jeux de cartes et de société.
- > Edition d'un journal : rédaction d'articles sur les sorties passées, prise de photos (tous les 2 mois).
- Repas collectifs, à raison d'une fois par mois : les adhérents se retrouvent au lieu d'accueil et organisent ensemble un repas.

Les sorties et activités

Les sorties favorisent l'accessibilité à l'environnement social, urbain et culturel. Elles permettent aussi aux personnes de s'organiser hors des temps de présence professionnelle et ainsi retrouver petit à petit l'envie de « faire ensemble ». Elles sont proposées par les adhérents eux-mêmes. Ils soumettent une fiche projet, rédigée par leurs soins aux professionnels du lieu. Un vote a lieu lors des réunions mensuelles de la commission de suivi de l'activité. Chaque sortie concerne au minimum 5 personnes. En moyennes, il y a 8 participants (9 places dans un véhicule conduit par la coordinatrice ou l'infirmier), mais en fonction du lieu et de l'intérêt porté, il y a parfois jusqu'à 20 adhérents mobilisés.

Au total 39 sorties et activités différentes ont été réalisées au Coucou en 2015.

3. Nos perspectives pour 2016 :

- Intégrer de nouveaux locaux sur Neuves-Maisons début 2016
- > Développer la communication et le partenariat local
- > Augmenter la fréquentation régulière du lieu
- Communiquer auprès des partenaires susceptibles d'orienter des personnes (CMS,
 CMP, Associations, Médecins Généralistes...)
- Renforcer l'autonomie de la commission de suivi de l'activité

LE GEM DU VAL DE LORRAINE

La vie de l'association des usagers

Le GEM Val de Lorraine comptabilisait 42 adhérents en 2015. Certains le sont depuis l'ouverture du GEM et la plupart d'entre eux fréquentent un des deux GEM (voire les deux pour 3 ou 4 personnes) depuis plusieurs années. Les adhérents s'investissent en se rendant au GEM à chaque ouverture, en apportant du café, du sucre ou des confiseries pour le groupe, ou encore en apportant de l'aide lors de la préparation de repas, de l'achat de courses, etc.

Le Bureau de l'Association du GEM s'est maintenu en 2015 avec le même président et la même secrétaire. Ont été nouvellement élus un vice-secrétaire (non présent en 2014) et un trésorier (démission de l'ancien trésorier). Le Bureau se réunit une fois par mois pour évoquer les projets des adhérents, les difficultés rencontrées, les priorités budgétaires, etc....

L'année 2015 a été marquée par la constitution d'un nouveau Conseil d'Administration composé de neuf adhérents (un de Frouard - le doyen - et huit de PAM). Le CA se réunit également chaque mois afin d'évoquer la vie du lieu, les sorties et projets envisagés.

Les réunions du Bureau et du CA ont lieu en alternance à Frouard et à PAM.

Les réalisations de 2015 de l'association GEM :

- Développement de la communication et du partenariat local: le GEM a actualisé ses supports de communication (flyers, site internet de l'Association Ensemble), avec les jours et horaires d'ouverture de chaque lieu et les activités proposées. Nous convions les partenaires lors des comités techniques trimestriels du GEM afin de les tenir informés de son évolution (projets à venir, points d'amélioration, difficultés rencontrées).
- Renforcement de l'autonomie du Bureau en informant davantage ses membres sur leurs fonctions et missions. A cet effet, le Président du GEM a participé au Colloque « Loi du 11 Février 2005 : 10 ans. Les Groupes d'Entraide Mutuelle » qui a eu lieu à Paris. Le Bureau a également à sa disposition un cahier dans lequel figurent toutes les informations nécessaires à la compréhension de ce qu'est une association, son fonctionnement, le rôle de chacun des membres du Bureau, le déroulement d'une Assemblée Générale, etc....

Le Val' Heureux et Oxy-gem

à Frouard et Pont-à-Mousson

Avec le soutien





Contacts et horaires :

Le Val'Heureux :

Les mardis et jeudis de 13h à 17h Le deuxième samedi du mois de 13h à 17h Le quatrième dimanche du mois de 13h à 17h en autonomie

Téléphone: 03.83.24.17.42. Mail: le.valheureux@orange.fr

Oxy-Gem:

Les mercredis et vendredis de 13h à 17h Le premier samedi du mois de 13h à 17h Le troisième dimanche du mois de 13h à 17h en autonomie

Téléphone: 03.83.81.33.21 Mail: oxy-gem@orange.fr



Moyens humains en 2015:

Association Ensemble:

- ➤ Une coordonnatrice à temps plein (35h/semaine)
- ➤ Un accueillant en tiers temps (12h/semaine)

Centre psychothérapique de Nancy, 2ème secteur :

➤ Mise à disposition de personnels infirmiers du 2^{ème} secteur de psychiatrie sur les temps d'accueil (12h/ semaine)

1. Bilan quantitatif

Les personnes accueillies :

	Frouard	PAM	Total	Pourcentage
Hommes	13	12	25	59.50 %
Femmes	10	7	17	40,50%
Total	23	19	42	100%

❖ Fréquentation mensuelle (nombre de passages) :

Les deux lieux ont **légèrement perdu en fréquentation durant l'année 2015** : nous comptabilisons 2609 passages en 2015 (1403 à Pont-à-Mousson et 1206 à Frouard), contre 2947 en 2014 (1614 à Pont-à-Mousson et 1333 à Frouard).

Il y a une très nette disparité entre les deux GEM, ceci pour trois raisons essentielles :

- Située entre Metz et Nancy, la ville de Pont-à-Mousson est plus dynamique aux niveaux culturel et social que celle de Frouard, et offre donc davantage de possibilités de sorties et d'activités.
- Les adhérents du GEM de Frouard sont plus âgés et/ou plus dépendants que ceux de Pont-à-Mousson, donc moins dynamiques.
- Les adhérents du GEM de Frouard sont moins mobiles que ceux de Pont-à-Mousson. Bien que plusieurs d'entre eux bénéficient d'un titre de transport gratuit pour emprunter le TED (personnes bénéficiant du RSA ou étant âgées de plus de 65 ans), ils ne sont pas enclins à utiliser les transports en commun, qu'il s'agisse de se rendre au GEM de Pont-à-Mousson ou à Nancy par exemple. De plus, les adhérents accompagnés d'une auxiliaire de vie ont des jours et des horaires définis, ce qui ne leur permet pas d'accéder à toutes les activités proposées par le GEM.

Tranche d'âge :

	Frouard	Pam	Total	Pourcentage
Moins de 26 ans	1	0	1	2,00%
Entre 26 et 30 ans	3	2	5	12,00%
Entre 31 et 55 ans	16	15	31	74,00%
Plus de 55 ans	3	2	5	12,00%
TOTAL	23	19	42	100%

75% des personnes accueillies en 2014 avaient entre 31 et 55 ans, cette tendance reste donc la même en 2015. De même, tout comme en 2014, les personnes de moins de 30 ans fréquentent peu le GEM Val de Lorraine.

Origines Géographiques :

Oxygem

Villes d'origine	Nombre
Pont à Mousson	14
Blénod les Pont à Mousson	2
Pagny sur Moselle	1
Eply	1
Dieulouard	1
TOTAL	19

Le Val' Heureux

Villes d'origine	Nombre
Frouard	10
Pompey	3
Champigneulles	5
Pont à mousson	3
Custine	1
Marbache	1
TOTAL	23

La grande majorité des adhérents du GEM de Pont-à-Mousson y vivent. Cette année, le site de Frouard a accueilli un groupe d'adhérents hétérogènes. Les deux GEM étant situés au centre des deux villes, ils sont faciles d'accès à pieds mais également en transports en commun

2. Bilan qualitatif

2.1. Les ateliers réguliers

6 ateliers réguliers ont été animés au cours de l'année 2015 :

Atelier photo :

Initié en 2014 et animé par **l'accueillant du GEM**, cet atelier a eu lieu les mercredis aprèsmidi à Pont-à-Mousson. Avec 5 adhérents en moyenne, ils se sont rendus dans les rues, associations ou monuments à visiter la Ville pour prendre des photos.

Atelier Jardin:

Il a vu le jour en septembre 2014 au sein du GEM de Pont-à-Mousson. Après avoir acquis le matériel nécessaire, 3 adhérents ont travaillé à désherber et à retourner la terre. En 2015 nous avons fait appel à un jardinier professionnel. Il s'est rendu au GEM et nous a prodigué des conseils d'aménagement du terrain en fonction de son emplacement, de son ensoleillement, de la qualité de la terre, etc. Nous avons ainsi réalisé notre propre composteur et aménagé 2 carrés potagers individuels.

Atelier nutrition :

Mis en place sur les deux lieux par une stagiaire en économie sociale et familiale, cet atelier visait à sensibiliser les adhérents sur l'importance d'une alimentation équilibrée (en quoi consiste un bon petit déjeuner, un bon déjeuner, un bon dîner ?), couplée à une activité

sportive. Des supports écrits simples et ludiques ont été distribués aux adhérents et laissés sur place dans les GEM **afin d'être consultés par tous.**

❖ Atelier chorale :

Mis en place en Septembre 2015 conjointement avec le CMP de Pont-à-Mousson, il est animé par une musicothérapeute et une infirmière. Il a lieu chaque vendredi après-midi de 14h à 16h dans une salle située à 5 minutes à pieds du GEM. Cet atelier réunit plusieurs adhérents et quelques personnes de la résidence Colombé.

Atelier beauté :

Initié par une adhérente, cet atelier s'est réalisé à Frouard. L'adhérente qui portait le projet a défini les thèmes des 3 séances :

- Choisir sa tenue vestimentaire
- Apprendre à se maquiller
- Savoir se mettre en valeur.

Atelier informatique :

C'est une personne en service civique du Conseil Départemental 54 qui est venue animer cet atelier sur 5 séances au GEM de PAM, en Mai 2015. Les thématiques abordées ont été : traitement de texte/tableur, email/courrier, sécurité informatique, et outils de nettoyage (nettoyer son ordinateur, nettoyer les fichiers temporaires, défragmenter un ordinateur).

2.2. <u>Les sorties et activités</u>

- Les activités régulières: afin de permettre aux adhérents de se retrouver régulièrement dans un moment convivial et de détente, nous avons mis en place deux activités régulières:
- ✓ <u>Les repas</u>: une fois par mois, en alternance au GEM de Frouard ou de PAM, nous élaborons le menu avec les adhérents, allons faire les courses et réalisons la recette avec les volontaires. Nous essayons de proposer des repas de saison peu onéreux et faciles à refaire chez soi.
- ✓ <u>Le cinéma</u>: le patron du petit cinéma indépendant de Pont-à-Mousson, Le Concorde, a accordé aux adhérents du GEM un tarif préférentiel de 4 euros la séance. C'est ainsi que nous nous rendons au cinéma une fois par mois. Les films sont l'occasion d'échanger sur des sujets variés, d'ouvrir le débat sur des questions diverses, ceci en vue de créer de l'échange entre adhérents et avec les professionnels.
 - Certains adhérents se rendent désormais seuls ou entre eux au cinéma, ce qui est une réelle source de satisfaction pour eux, mais aussi pour nous professionnels!

Les sorties :

Une quinzaine de sorties ont été organisées en 2015 : sorties culturelles, de loisirs, interGEM,....

❖ Les temps forts de 2015 :

- Séjour à Gérardmer et aux marchés de Noël de Colmar et Kaysersberg: Les 28, 29 et 30 Novembre 2015, deux professionnels et 8 adhérents se sont rendus dans les Vosges et en Alsace pour:
 - > Visiter Gérardmer, un atelier de confection de bonbons et un atelier de fabrication de vin artisanal
 - Visiter les marchés de Noël de Colmar et Kaysersberg
 - ➤ Manger au restaurant et dormir en auberge de jeunesse (2 nuits)
- Repas de Noël : Cette année il a eu lieu vendredi 18 Décembre de 10h à 17h au GEM de Pont-à-Mousson, animé par la chorale du GEM.

Les autonomies :

Il s'agit de l'ouverture du GEM sans aucun professionnel. Le Président du GEM assure les autonomies à PAM et un adhérent qui a fait partie du Bureau assure celles de Frouard. Les autonomies mensuelles sont celles du dimanche : 3ème dimanche du mois à PAM et 4ème à Frouard. Il peut également y avoir des autonomies ponctuelles lorsque la coordonnatrice ne peut pas être présente (sorties organisées, réunions, congés). En moyenne il y a 2 autonomies par mois pour chaque lieu d'accueil.

L'année 2015 a été celle de la stabilité des professionnels de l'Association Ensemble, du Bureau et du nouveau CA. La fréquentation des lieux et la dynamique engagée sont stables et laissent présager une année 2016 pérenne.

3. Nos perspectives pour 2016 :

- Réaliser un tournoi de pétanque inter-GEM
- ➤ Partager une journée avec la Résidence Chevert de Nancy (journée thématique ou après-midi découverte de nos ou de leur locaux)
- > Atelier cuisine moléculaire
- > Atelier gym sensorielle
- > Changer de mobilier d'intérieur, réaménager les lieux (canapés et fauteuils)
- > Représentation de la chorale lors de la fête de la musique le 21 Juin 2016

LES ATELIERS ARTISTIQUES

Atelier Débrouill'art, Atelier Arts & Essey

Avec le soutien



L'objectif des ateliers est de lutter contre le mal être, l'isolement, le sentiment d'échec en proposant aux personnes de s'inscrire dans une démarche de créativité, qui se déroule dans un environnement bienveillant et attentif à leurs difficultés. La pratique artistique permet l'expression des émotions, une meilleure maîtrise du vécu individuel et collectif et la valorisation des compétences. Un travail avec les personnes sur les capacités acquises est possible, capacités qu'elles vont mobiliser dans l'atelier, mais aussi ailleurs, dans leur vie sociale, dans une démarche d'insertion professionnelle ou de formation. A travers la pratique artistique, le repli sur soi recule et la confiance revient. Enfin, dans l'atelier, grâce à l'ancrage qu'il permet, se construit un sentiment d'appartenance, d'utilité sociale.

Les ateliers sont animés par 2 art thérapeutes, Véronique FUCHS pour l'atelier Débrouill'art et Vincent DIETSCHY pour les Ateliers d'Essey.

En 2015, ils ont fonctionné de janvier à septembre et ne se poursuivront plus dans le même format, le Conseil Départemental n'ayant pas reconduit les financements.

1. L'atelier Débrouill'art

Bilan Ouantitatif

- ✓ 23 personnes fréquentent l'atelier, 5 de manière très occasionnelle, 8 de manière régulière et 10 avec une grande assiduité.
- ✓ Le groupe est constitué de 11 femmes et de 12 hommes
- ✓ 9 allocataires du RSA ; 8 allocataires de l'AHH ; 6 personnes ont d'autres revenus

Bilan Qualitatif

Vie de l'Atelier

Cette année encore les participants ont pu découvrir plusieurs techniques artistiques : Le dessin au fusain, la peinture à l'huile et acrylique, la gouache, le modelage, ou encore sculpture sur pierre (stéatite).

En fin d'année 2014 l'atelier Débrouill'art a participé à l'exposition organisée par les Créarts dans les locaux de l'espace Champlin à St Max. Dix personnes ont exposé leurs réalisations sur le thème des années 1970. Ce projet a donné envie à plusieurs personnes d'organiser une exposition dans le local des Amarres en 2015.

2. L'Atelier Art et Essey

Bilan Quantitatif

- √ 14 personnes ont fréquenté l'atelier durant l'année 2015 (8 femmes, 6 hommes)
- ✓ 5 personnes sont allocataires du RSA. D'autres bénéficient de l'AAH, sont en invalidité, au chômage ou en retraite.

Bilan Qualitatif

Vie de l'Atelier

Courant 2014, une activité a été menée conjointement avec des habitants de la résidence d'accueil Chevert. Cette action a permis de fidéliser quelques personnes sur l'atelier en 2015.

L'entente entre les participants et l'intérêt qu'ils portent aux réalisations de chacun et chacune leur permet d'évoluer au niveau artistique, d'aller explorer d'autres techniques, de s'aventurer vers une interprétation plus libre de leurs expressions plastiques.

Malgré de nombreux soucis dans leur vie personnelle, l'atelier leur permet de s'épauler, de discuter, d'être solidaires. Ils se retrouvent autour de la pratique artistique, pour le temps de l'atelier oublier leurs difficultés. La venue de personnes extérieures a été sans conteste un apport important pour la reconnaissance de leur travail artistique.

3. Perspectives:

La non-reconduction des financements du Conseil Départemental a été un coup dur porté aux ateliers. Au regard de leur plus-value pour les personnes que nous accompagnons, nous ne souhaitions pas qu'ils disparaissent ainsi. Nous avons donc cherché plusieurs solutions permettant de pérenniser l'activité sous une forme différente.

Ainsi, à Essey-Lès-Nancy, quelques personnes fréquentant l'atelier ont décidé de créer une association afin de poursuivre l'activité artistique sans intervenant professionnel. Elles vont prochainement rencontrer la municipalité d'Essey-les-Nancy qui semble d'accord pour les soutenir en 2016.

A Nancy, **l'atelier** Débrouillard va poursuivre sa route dans le local des Amarres, il sera porté par le GEM de Nancy et intégré à ses ateliers.

DISPOSITIF LOTUS

Accompagner autrement les personnes en situation de souffrance psychique Sur le territoire de Nancy Couronne

Avec le soutien





L'action LOTUS (acronyme pour Lieu Ouvert à Tous) est une action expérimentale visant à mettre en place un réseau d'aide et de soutien aux bénéficiaires du RSA en souffrance psychosociale. Sa mise en place fait suite aux besoins exprimés par les référents uniques lors d'une enquête élaborée par le service territorial insertion du Conseil Général de Meurthe et Moselle en juin 2012 et au travail du groupe partenarial piloté par le SESIT.

Le Conseil Départemental a donc exprimé le souhait d'enrichir l'offre du territoire en proposant à l'association Ensemble d'opérer un accompagnement dédié au public bénéficiaire du RSA en souffrance psychique.

Les personnes accompagnées sur LOTUS sont des personnes au RSA du secteur Nancy Couronne, confrontées à des difficultés de santé psychique bloquantes, identifiées ou supposées, qui les freinent dans leur projet de réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Objectifs du dispositif :

- ✓ Favoriser un mieux-être psychosocial des personnes, condition nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle,
- ✓ Accompagner les bénéficiaires du RSA à retrouver une autonomie pour élaborer ou poursuivre un parcours d'insertion en favorisant l'expression et la prise en compte des difficultés psychologies, notamment dans les situations de déni ;
- ✓ Dédramatiser une prise en charge plus spécialisée si nécessaire pouvant aboutir à un parcours de soin adapté
- ✓ Co-construire un projet avec la personne, notamment en réactivant son propre réseau de relations
- ✓ Mettre en place des ateliers collectifs et des groupes de paroles

1. Bilan quantitatif

1.1. Nombre de personnes accompagnées au cours de l'année 2015

La convention 2015 avec le Conseil Départemental 54 prévoyait l'accompagnement de 40 personnes sur 6 mois ou de 20 personnes sur 12 mois, c'est-à-dire la réalisation de 240 mois-mesures.

En réalité, nous avons accompagné **20 personnes sur une moyenne d'environ 5 mois** (105 mois-mesures), ce qui est inférieur au prévisionnel.

Cet écart se justifie par plusieurs raisons émanant des 2 partenaires :

Du côté du Conseil Départemental :

 L'année 2015 a été marquée par la réorganisation des services au Conseil Départemental, ce qui a freiné la prescription de mesures sur l'action LOTUS par les référents uniques.

Du côté de l'association ENSEMBLE :

- 2015 a été une année compliquée en terme de gouvernance et de pilotage global de l'association, en raison du changement et de l'absence de direction durant un

trimestre. Par conséquent, la communication n'a pas été optimale entre ENSEMBLE et les services d'insertion du Conseil Départemental, ce qui n'a pas permis de réajuster l'action face au déficit de prescriptions.

Nous devons par ailleurs préciser que dix prescriptions n'ont pas abouti. En effet, les BRSA n'ont jamais donné suite aux relances faites pour les rencontrer ou ne sont jamais venus aux rendez-vous fixés. Tout cela a néanmoins demandé du temps pour l'accompagnatrice puisqu'il a fallu entrer en contact avec ces personnes, réussir à prendre des rendez-vous, assurer les rencontres mais aussi assurer un suivi avec les référents uniques.

1.2. <u>Répartition hommes/femmes</u>

Femmes	Hommes	TOTAL
8	12	20

1.3. <u>Tranche d'âge des personnes accompagnées</u>

	Tout public	Dont BRSA
Moins de 26 ans		1
Entre 26 et 30 ans		1
Entre 31 et 55 ans		17
Plus de 55 ans		1

1.4. <u>Durée d'inactivité professionnelle</u>

	Tout public	Dont BRSA
Moins de 1 an		0
Entre 1 et < à 2 ans		1
Entre 2 et < 3 ans		2
Entre 3 et 5 ans		3
5 ans et plus		14

2. Bilan qualitatif

2.1. <u>L'accompagnement réalisé</u>

Accompagnement individuel

Lorsque la prescription est acceptée, la première rencontre est un rendez-vous tripartite (avec le référent unique) afin de rassurer la personne accompagnée. Au cours de cet entretien, nous faisons le point sur les différentes problématiques connues et les solutions que LOTUS pourrait apporter. Nous fixons ensuite des rendez-vous individuels pour commencer à travailler sur l'accompagnement de la personne. Ces rencontres individuelles peuvent se faire soit au domicile de la personne accompagnée soit dans un lieu neutre tel une cafétéria ou un parc.

Au départ, les rencontres peuvent être assez rapprochées dans le temps (une fois par semaine), afin d'instaurer un climat de confiance, comprendre que nous sommes présents pour eux. En effet, il ne faut pas oublier que sans confiance, il est impossible d'avancer avec eux. Au bout de quelques mois, les rendez-vous se font une fois tous les quinze jours, sauf en cas d'urgence de la personne. Le but de ces rencontres est de mettre en place une relation de confiance afin de comprendre le mal-être de la personne et de pouvoir répondre le mieux possible à ses besoins. Au fur et à mesure des rendez-vous, les personnes se livrent davantage sur leur histoire, leur souffrance. La personne en souffrance a besoin d'être entendue. Il est important de laisser le temps au temps, de laisser agir la personne par sa propre réflexion.

Tout au long de l'accompagnement, nous restons en contact avec le référent unique afin qu'il soit informé des actions réalisées et des évolutions de la personne. La communication avec le référent unique est importante afin d'éviter un travail de doublon.

Accompagnement collectif

En 2015, les accueils collectifs ont eu lieu tous les quinze jours, pendant deux heures et demie. Toutes les personnes de LOTUS savent que ces regroupements existent, mais une petite moitié seulement y participe.

En effet, il faut avoir pris le temps de se connaitre, d'affronter ses peurs, et d'avoir envie d'aller à la rencontre des autres. Il faut parvenir déjà à être sorti de ses propres préoccupations. Certains ne trouvent pas d'intérêt particulier à y participer, ayant déjà des occupations personnelles. D'autres ont déjà des rendez-vous, des engagements ou un travail. D'autres parfois annulent, trop dépendants de leur addiction.

Lorsque le temps le permet, et à la demande des bénéficiaires, nous allons faire un jogging, ou allons au terrain de foot. Sinon, nous nous rencontrons dans un local du GEM, ou une cafétéria. Nous sommes allés dernièrement à l'aquarium de Nancy à la demande d'une personne. Les liens se resserrent, les personnes échangent leur numéros de téléphone, poursuivent leur rencontre ensemble lorsque l'accueil se termine. Un membre a proposé d'aller aider une personne à repeindre son appartement et les autres ont offert ainsi leurs services.

Une solidarité est en train de s'organiser. Les personnes donnent et reçoivent. Elles disent combien elles s'apprécient, selon leurs affinités créées.

2.2. Les moyens mobilisés pour la réalisation de l'action

L'accompagnement a été réalisé par une travailleuse sociale salariée de l'association à mitemps.

Peu de moyens matériels sont utilisés, l'accompagnatrice utilise beaucoup sa voiture personnelle pour se rendre sur les différents lieux de rendez-vous et réunions. De plus, un véhicule neuf places de l'association Ensemble a été mis à disposition pour effectuer des sorties collectives.

Enfin, les locaux des *Amarres* et de la *Maison et son jardin* ont été mis à disposition de **certains temps d'accueil collectif,** mais aussi de rendez-vous individuels avec des personnes qui souhaitaient que ceux-ci aient lieu dans un espace neutre.

2.3. <u>Difficultés rencontrées pendant le déroulement de l'action</u>

Au niveau du public

Nous constatons toujours les mêmes difficultés. Cette année encore, les personnes ont été difficiles à mobiliser, le travail de relance reste important. Les annulations et les reports de rendez-vous restent fréquents.

Les suivis individuels nécessitent de nombreux déplacements qui pèsent sur les temps d'accompagnement et ce d'autant plus que les BRSA orientés sont parfois domiciliés à près de 25 km de Nancy.

Enfin, un gros travail de restitution est à fournir sur chaque situation ainsi qu'un travail de recherche pour orienter au mieux la personne en fonction des problématiques rencontrées.

Ces conditions d'accompagnement demandent donc une souplesse importante de l'intervenante afin de pouvoir s'adapter en permanence à l'agenda des personnes accompagnées.

Les problèmes d'addictions de certaines personnes marquent un frein dans les démarches de réinsertion sociale.

Au niveau du contexte d'ordre conjoncturel et structurel

La réorganisation des services du Conseil départemental a eu pour conséquence de freiner les référents uniques à établir des prescriptions sur l'action LOTUS.

2.4. <u>Résultats de l'action par rapport aux objectifs fixés</u>

• Résultats en termes sociaux

Grâce à ces rencontres, les BRSA ont pris l'initiative de recommencer des démarches administratives telles que : démarches au Pôle Emploi, Caf, actualisation RSA, CMU, dossier

logement; inscription au dispositif « sport insertion », à l'Alaji...; recherches de formations qualifiantes; accès à une formation en informatique (APP, Greta); connaissance des Centres de Formation et accompagnement à un premier rendez-vous (APP, entreprise insertion, Alaji, CRIL...); informations sur les CMP, le parcours de soins, les spécialités, la maison des addictions, les groupes de paroles, les professionnels en thérapie; accompagnement à REGAIN 54, Emmaüs, Envie, GEM...,

Résultats en termes d'insertion professionnelle

Aborder le sujet des formations ou d'un emploi génère chez les personnes un sentiment de malaise, de stress, d'angoisse, encore au bout d'une année d'accompagnement. Elles formulent verbalement ces angoisses. Trop longtemps en marge du milieu professionnel, elles ont totalement perdu confiance en elles.

Leurs curriculum vitae témoignent d'un parcours chaotique ou d'échecs successifs.

Toutefois des situations se débloquent pour certains d'entre eux :

- Après trois mois de formation aux APP une personne a rejoint le dispositif « actif projet » du pôle emploi (du 11 septembre au 05 novembre 2015). Sa reconversion professionnelle se précise dans deux domaines : préparateur en pharmacie ou formation d'adultes en alphabétisation. Il est en train de concrétiser ses projets par des immersions en milieu professionnel.
- > Une personne enchaine de petits contrats d'hôtesse de caisse.
- Une personne été retenue pour débuter une formation de six mois d'aide à la personne.
- Une personne entame une démarche d'insertion professionnelle dans le cadre d'un « accompagnement global » sur six mois avec le Pôle Emploi.

3. Nos perspectives pour 2016 :

Au regard du bilan de notre action au cours de l'année 2015, nous nous fixons les objectifs suivants pour l'année à venir :

- Communiquer davantage avec les services du Conseil Départemental en participant aux réunions d'information destinées aux référents uniques, partenaires et accompagnateurs BRSA.
- ➤ Développer des partenariats et un réseau de lieux ressources susceptibles de prendre le relais sur les problématiques identifiées. (Santé psy, somatique, addictions, phobies, etc...)
- Proposer des actions pertinentes favorisant le mieux-être et l'accès à la citoyenneté des bénéficiaires de l'action tout au long de l'année : ateliers sport, ateliers autour de la nutrition, visite à la médecine préventive, Café santé, initiation à l'informatique et à l'utilisation d'internet, sorties culturelles,....

L'ESPACE SANTE DE LUNEVILLE

Avec le soutien











L'Espace Santé a pour mission :

- D'accueillir et de faciliter l'accès à l'information à tout individu confronté à des difficultés en lien avec la santé, l'isolement ou la santé mentale, en proposant une écoute et en orientant le public vers les structures adaptées par le biais d'entretiens individuels et/ou d'actions de prévention dans le lieu.
- D'aider les professionnels du Lunévillois à étayer leurs actions de promotion et de prévention en santé en leur proposant un accès gratuit aux locaux, aux ressources documentaires, une mise à disposition d'outils et un accompagnement possible par l'IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) dans la mise en œuvre et/ou l'évaluation des actions santé.
- ➤ De contribuer à renforcer les liens entre les acteurs du réseau pluri professionnel du territoire, à la vie et à l'enrichissement de ce réseau et ainsi à l'amélioration du travail partenarial.

Ce lieu, géré par l'Association Ensemble, est mis à la disposition de différentes associations ou institutions, qui assurent des permanences d'accueil et d'information et/ou animent des groupes de paroles visant l'écoute et le soutien du public en souffrance sur des problématiques telles que : l'alcoolisme, la toxicomanie, la maladie psychique, la surdité et l'acuité auditive déficiente.

Un fond de documentation identifié comme PREPS (Point relais en éducation pour la santé) est mis à la disposition du public et des professionnels. Plaquettes, livrets, brochures et outils pédagogiques, d'interventions sont disponibles gratuitement afin de faciliter le travail de prévention et d'éducation à la santé par l'information et la mise en œuvre d'actions.

Des expositions y sont organisées, servant de support à des échanges autour de la santé entre le public et professionnels. Sur cet axe, nous travaillons en priorité avec des partenaires qui accompagnent des publics en situation de précarité et de grande exclusion mais aussi des scolaires, de futurs professionnels en formation et tout public portant un intérêt aux thématiques abordées.

Le public accueilli est majoritairement des adultes de Lunéville, en situation de grande souffrance et précarité liées à des problématiques de dépendances. Certaines personnes vivant en zone rurale se déplacent jusqu'aux locaux pour une écoute, lorsqu'un proche souffre de troubles psychiques ou d'une dépendance à un produit. Nous avons également accueillis des scolaires afin de leur présenter l'Espace Santé.

Cette ouverture (grand public et professionnels) permet de consolider un véritable et solide réseau de partenaires intervenant dans le champ de la santé au service des usagers.

1. Bilan quantitatif

➤ 31 demandes ont été traitées en 2015 (documentation ou prêt d'outils) liées à notre statut PREPS : professionnels de santé, sociaux, associatifs ou institutionnels ou souhaitant mettre en place une manifestation sur une thématique de santé.

<u>Thématiques</u>: addictions / accidents domestiques / accidents de la circulation / activité physique / alcool / alimentation / bruit / drogues / mal-être / handicap / homosexualité / hygiène / cancers / santé au travail / tabac / toxicomanie / sexualité / sommeil / violence / insuffisance cardiaque / piercing / tatouages / grossesse / jeux vidéo.

> 20 personnes (6 hommes et 14 femmes) sont venues sur les temps d'accueil (5), ou ont téléphoné (15).

Thématiques des demandes:

- <u>Santé psychique</u>: personnes adultes à la recherche d'une écoute et d'information, proposition d'orientation vers le GEM (2), vers UNAFAM (1) ou souhaitant des brochures (2) au total : 5 personnes concernées.
- <u>Addictions</u>: personnes adultes cherchant une écoute et une orientation vers des associations: AA(2), AIDES (1) ou souhaitant des brochures (3) au total: 6 personnes concernées.
- <u>Cancer</u>: personnes jeunes et adultes cherchant une écoute et une orientation vers une association: La ligue contre le cancer 3 personnes concernées.
- <u>Sociabilité</u>: personne sollicitant de nombreux services et connues des partenaires ayant besoin de contact: 2 personnes concernées.
- <u>Santé globale</u>: jeunes en formation professionnelle à la recherche d'information et de documentation concernant leur travail scolaire, adultes en recherche d'informations générale (nutrition), 4 personnes concernées.
- Par ailleurs, nous avons accueilli une trentaine d'adolescents (classe de première « Accompagnement soins et services à la personne » du Lycée Paul Lapie), venus sur le site avec leur professeur en vue de bénéficier d'une présentation du lieu et de ses ressources ainsi que d'un soutien méthodologique dans le cadre d'un projet de prévention et promotion de la santé.

2. Bilan qualitatif

Les actions menées en 2015 :

- Action de prévention Bon stress - Mauvais stress (semaine du 02 au 06 Novembre 2015)

78 personnes ont participé: 15 personnes issues du FAS de la Barollière (personnes en situation de handicap), 5 de l'ASAL (femmes isolées issues des quartiers prioritaires de la ville), 36 classes de 3ème du collège Charles Guérin, 5 du GEM Fil d'Ariane (groupe d'entraide mutuelle), 11 du Groupe séniors Blâmont (demi-journée délocalisée), 6 professionnelles du lunévillois (bénévole UNAFAM, infirmières et CPE).

Cette année une demi-journée a été délocalisée pour la première fois ; ceci a permis à des individus éloignés de Lunéville de pouvoir participer à l'action.

- Participation au forum et conférence organisés par le Contrat Local de Santé Mentale de Lunéville, **dans le cadre des semaines d'information en santé mentale** (21 et 24 Mars 2015) à la galerie commerciale de CORA et au lycée Ernest Bichat de Lunéville

Le groupe de travail promotion, information et communication du CLSM est porteur de l'organisation de la journée d'action menée sur le territoire lors des SISM. L'Espace Santé participe à ce groupe de travail et a, de ce fait, participé à ces actions.

Cette année, le groupe a proposé une animation un samedi au centre commercial CORA et une conférence au sein du lycée Ernest Bichat. 750 personnes ont été touchées via l'animation au centre commercial et 150 personnes ont assisté à la conférence.

- **Mise en œuvre de la formation Violen**ce et RE-CONNAISSANCE (lundi 23 novembre 2015) dans le cadre du réseau Lunévillois de lutte contre les violences faites aux femmes

Les principaux thèmes abordés ont été : la reconnaissance de la violence, des victimes de violence, de la lutte contre la violence. Des ateliers ont été proposés l'après-midi : centrés sur le rapport de chacun avec la notion de violence ainsi que les interactions avec la violence, concrète et quotidienne dans l'accompagnement des adultes et des enfants.

- Rencontre autour des conduites addictives (19 novembre 2015) au Château de Lunéville

Le groupe Addictions du Lunévillois a mis en place une journée afin de proposer un temps de rencontre entre acteurs du lunévillois pour échanger et s'informer sur les conduites addictives

L'après-midi était composée de trois temps forts : forum, ateliers d'échanges portant sur des situations rencontrées par les professionnels, conférence. L'Espace Santé a accueilli à son stand des professionnels et usagers tout au long de l'après-midi (une trentaine de personnes).

- Mise à jour du site Internet et de la page Facebook de l'Espace Santé et recensement sur le site SI LES du fond documentaire

http://www.espacesanteluneville.sitew.com

https://fr-fr.facebook.com/espacesante

http://www.siles-doc.fr/

- Participation à des groupes de travail :
 - Groupe de réflexion et de lutte contre les violences faites aux femmes, animé par le CIDFF de Lunéville
 - Groupe addictions animé par l'ANPAA
 - > Groupe de travail information, promotion et communication du CLSM
 - ➤ Un partenariat a été mis en place avec la CLEF (actions sur les écrans, poursuite en 2016)
 - ➤ Participation au comité de pilotage pour la mise en place des journées des familles qui aura lieu en 2016
- 3. Nos perspectives pour 2016 :
 - > Poursuite des actions de prévention
 - Poursuite du travail partenarial
 - Poursuite de l'activité PREPS
 - Communication et développement de l'Espace Santé

LES SERVICES GENERAUX

(direction, administration, comptabilité)

A la fois lieu et service, le siège d'Ensemble joue un rôle clé dans la qualité de l'accompagnement délivré par chacun des dispositifs gérés par l'association.

Le siège assure toutes les fonctions qui permettent à l'association d'assurer ses missions : interface avec les partenaires, suivi des conventions et des subventions, organisation des activités, animation et gestion des ressources humaines, supports logistique et financier, permettant à tous les dispositifs de fonctionner et d'exister.

<u>Ressources Humaines:</u>

- > Effectif de l'association au 31/12/2015: 32.07 ETP
- > Création de 2 ETP en 2015 (1 CDD et 1 CDI)
- Le service administratif et financier a connu un mouvement au cours de l'année : le départ de la coordinatrice administrative et financière, remplacée dans la continuité par une nouvelle collaboratrice (mars 2015).
- > L'association a également connu un changement de direction en septembre.

Formation:

Un plan de formation volontariste a conduit à la mise en place d'actions de formation importantes (Oméga, Installation du logiciel DSN sur SAGE PAIE, établir et fiabiliser la DSN, Prise en charge des traumatisés crâniens, sensibilisation à la psychiatrie, Pôle de compétences en éducation et promotion de la santé de Lorraine, Améliorer la qualité de nos actions en promotion de la santé, Accompagner autrement les personnes souffrant de maladie psychique à leur domicile, Recyclage SST, SST, Prévention Incendie, Constituer et gérer le dossier de la personne accueillie).

En conséquence, le volume horaire de formation réalisé en 2015 a été de : 908 Heures

Le dernier trimestre 2015 a surtout été consacré à préparer les changements administratifs, RH et comptables prévus pour 2016, à savoir :

- La mise en place des élections des délégués du personnel
- La révision de la politique salariale de l'association
- Le changement du contrat de prévoyance à destination des salariés
- Le changement de notre **contrat d'assurance pour l'ensemble de nos** usagers participant à nos activités ou logeant dans notre parc locatif. Il est prévu de souscrire auprès de la MAIF
- L'intégration informatique d'un logiciel permettant le transfert des données comptables du logiciel Sage Compta vers EBP Immo. Une démarche essentielle qui permettra de simplifier les démarches administratives et d'allouer ce temps gagné à d'autres missions.
- La mise à jour de notre document unique d'évaluation des risques professionnels.

Quant à notre projet de déménagement, la recherche de nouveaux locaux a pour le moment été laissée en suspens par le Conseil d'Administration, celui-ci ayant estimé prioritaire l'évolution de la politique salariale de l'association.

PERSPECTIVES 2016

En 2016, nous allons essentiellement travailler autour de 4 objectifs :

Améliorer notre accompagnement

- Par l'évaluation interne du SAAD qui va, tout au long de l'année, mobiliser l'équipe de professionnels, et à laquelle les partenaires (soignants, mandataires, familles, proches) ainsi que les personnes accompagnées seront étroitement associées par le biais de groupes de travail, de questionnaires, d'entretiens,....
 Ce travail doit permettre de dresser un état des lieux exhaustif du service (son organisation, son contenu, ses modalités d'accompagnement, ses modes d'intervention, les postures professionnelles,...) afin d'identifier nos points forts et nos points faibles.
 - A l'issue de ce diagnostic, nous définirons collectivement des marges de progression et d'amélioration qui aboutiront à la définition d'un nouveau projet de service.
- Par une réflexion globale autour du parcours des personnes que nous accueillons au sein de l'association, et plus spécifiquement au sein de nos logements. La notion de parcours induit l'idée de mouvement, d'avancée, le fait d'aller d'un point A à un point B. Elle s'oppose à l'immobilisme. C'est ce qui nous anime : accompagner les personnes à cheminer, à avancer, à prendre en main leur vie, à s'émanciper.... Aussi souhaiterions-nous qu'Ensemble soit un passage, un passage apportant l'accompagnement suffisant et adapté pour pouvoir ensuite vivre sa vie, en toute autonomie.

Améliorer notre communication

Grâce à la précieuse collaboration d'un de nos administrateurs, notre site internet est régulièrement mis à jour. Nous voulons néanmoins aller plus loin et repenser notre charte graphique afin qu'elle puisse davantage refléter ce qu'est Ensemble. Cette nouvelle charte sera déclinée sous différents supports de communication : actualisation du site internet et du livret d'accueil, création d'une plaquette de présentation de l'association,

Construire et animer des projets transversaux à tous les services de **l'association**

- Afin de mutualiser les moyens et de valoriser les compétences de chacun, de créer une dynamique de projets, de travail collaboratif et d'entraide pour les salariés,
- Afin de faire vivre le collectif au sein de l'association pour nos adhérents,

Nous allons travailler en équipe sur 4 temps forts qui vont ponctuer cette année 2016. La particularité de ces évènements est qu'ils s'adresseront à l'ensemble des personnes accompagnées par Ensemble, que ce soit par le logement, les résidences, le SAAD, ou encore les lieux d'accueil. Notre objectif : créer une dynamique, de la convivialité, permettre aux personnes de se connaître, de se rencontrer, et d'échanger.

- ➤ Au Printemps, un projet de séjour : nous organiserons un séjour de 5 jours dans les Vosges
- ➤ En été, journée « Pique-Nique » : repas et activités sur une base de loisirs
- A l'automne, projet « Itinérance » : projet artistique et culturel autour du Land Art
- ➤ En Hiver, soirée de Noël

Ces temps forts seront complémentaires aux différentes initiatives portées par chacun des services.

Renforcer nos partenariats et tisser des liens, sur les territoires

Parce que nous **croyons en la nécessité d'une coopération et d'**une coordination étroites des acteurs du sanitaire, du médico-social et du social pour un meilleur accompagnement des personnes en situation de souffrance psychique, nous nous emploierons à participer activement aux différentes instances territoriales de concertation, dans le but de construire collectivement des réponses adaptées aux problématiques de notre public :

- > Contrats Locaux de Santé Mentale
- > Schéma Départemental de l'Autonomie Personnes Agées/Personnes Handicapées
- Conférences Territoriales de Développement Social
- Coordination Santé Mentale du Grand Est à venir